

MONTEUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE



La Cave
Vevey-Montreux

Av. de Belmont 28 - 1820 Montreux - 021 963 13 48

RIVIERA ENSEIGNES

Nat. 079 252 76 00
Riviera.enseignes@gmail.com



- BÂCHES
- VITRINES
- T-SHIRTS-BRODERIE
- IMPRESSIONS NUMERIQUES
- PANNEAUX PUBLICITAIRES
- MARQUAGE VEHICULES
- COVERING VOITURES ET MEUBLES
- SIGNALIQUES

D'Amario David
REALISATEUR PUBLICITAIRE

SORRENTINO



Buderus
technique de chauffage SA

- Chauffage • Sanitaire • Solaire
- Détartrage • Pompe à chaleur • Pelets
- Bois • Ebouage • Dépannage

MONTEUX - SAINT-LÉGIER
021 943 23 41
079 321 01 01
sorrentinosa@sunrise.ch



à Montreux!

CENTRE
d'AMINCISSEMENT et ANTI-AGE
IDEAL LINE

UN TRAITEMENT D'ESSAI OFFERT

Av. Des Planches 20 - Tél. 021 532 22 22
www.ideallinemontreux.ch

Solu Tubes® SA
Assainissement de conduites

Eco technology sans bisphénol

Garantie 15 ans

Après - Protégé Pendant - Sablé Avant - Rouillé

STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!

1227 CAROUGE
Rue J-Girard 24
T 022 368 30 04
F 022 368 30 07
info@solutubes.ch

1470 ESTAVAYER-LE-LAC
ch. des Tenevières 19
T 026 664 00 04
F 026 664 00 07

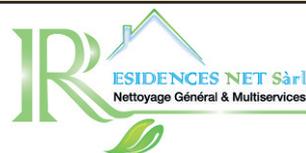
1895 VIONNAZ
Av. du Léman 8
T 027 281 30 04
F 027 281 30 07

CARLOS DA SILVA CONSTRUCTIONS SA



MAÇONNERIE - CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PEINTURE - PLÂTRERIE - BÉTON
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
RÉNOVATIONS EN TOUS GENRES

076 564 25 48 • 021 960 14 46
1815 CH-Montreux www.cdasilvasa.ch
1852 CH-Roche info@cdasilvasa.ch



CONCIERGERIE professionnelle NETTOYAGES en tous genres
ENTRETIEN régulier TRAITEMENT de tous les types de sols
Rue du Pont 9 info@residencesnet.ch
1820 Montreux 021 964 19 78 www.residencesnet.ch

L'IMMOBILIER DYNAMIQUE
BERNARD Nicod

5, rue du Théâtre - 1820 Montreux
Tél. 021 965 44 45 - Fax 021 965 44 40
www.bernard-nicod.ch

Aqua Parc Aventures

À 15 MIN. DE MONTEUX

30°C EN TOUTES SAISONS!

CHF 10.- PAR ADULTE
CHF 5.- PAR ENFANT

Rémissa valable sur une entrée journalière, pour 4 pers. maximum jusqu'au 31/12/2018. Non cumulable avec d'autres offres.

Voici revenu le temps des rosés !



Pour vos apéritifs et grillades,
choisissez vos vins de la belle saison parmi une très
large sélection de rosés et de rouges pour l'été.



MOSCA VINS

Mosca Vins Montreux, Rue du Casino Tél.: 021 963 63 68 Fax: 021 961 24 40

Horaires: Lundi au Vendredi: 9:30 -12:30, 14:00 -18:30 / Samedi: 9:30 - 17:00

www.moscavins.ch



Kalec-Motor SA
Depuis 1947

- Moteurs électriques
- Pompes
- Un service de qualité

Chemin du Crépon 47
1815 Clarens-Montreux
Tél. 021 964 46 37 - Fax 021 964 31 26
E-mail: info@kalec-motor.ch - www.kalec-motor.ch



GRUNDFOS
SERVICE PARTNER
AUTORISÉ
GRUNDFOS

MONTREUX INFO-VILLE

Tirage: 15 000 exemplaires, tous ménages gratuits.

Editeur, rédaction, publicité:
Info-Ville Sàrl, Route des Colondalles 30,
1820 MONTREUX, Tél. et fax 021 963 75 18
E-mail: infoville@bluewin.ch
Site www.montreuxinfoville.ch

Distribution: Poste de Montreux

Parutions: en 2018, 6 fois.
N° 1 janvier-février, 28 février;
N° 2 mars-avril, 27 avril;
N° 3 mai-juin, 22 juin;
N° 4 juillet-août, 28 août;
N° 5 septembre-octobre, 26 octobre;
N° 6 novembre-décembre, 16 décembre

Prochain numéro: 28 août 2018

Dernier délai de remise de vos articles et annonces
par e-mail pour le N° 4, **19 juillet 2018.**

Soutien à Montreux Info-Ville: CCP 17-106360-1

Tous les procès-verbaux dans leurs intégralités sur notre site
www.montreuxinfoville.ch

Vos solutions immobilières depuis 1961



Plus de 600 offres sur
www.publiaz.com

PUBLIAZ	GERANCE Avenue du 14 Avril 3 Case postale 221 CH-1020 Renens gerance@publiaz.com Tél. + 41 21 633 51 33	ESPACE IMMOBILIER Avenue du 14 Avril 1B Case postale 221 CH-1020 Renens courtage@publiaz.com Tél. + 41 21 633 51 44	PUBLIAZ MONTREUX Avenue Claude-Nobs 14 Case postale 1513 CH-1820 Montreux montreux@publiaz.com Tél. + 41 21 966 00 66	uspi vaud <small>Un Service Partenaire Autorisé</small>
	GERANCE & COURTAGE			

Gérance - rénovation - courtage - administration de PPE - expertises - conseils

Au nom des Amis Fribourgeois de Montreux et Environs

Soyez les bienvenues à notre traditionnelle BENICHON des Amis Fribourgeois de Montreux et Environs, qui se déroulera pendant deux jours soit le 25 et 26 août 2018 sous le splendide Marché-Couvert de Montreux qui sera spécialement décoré.

La Bénichon est une fête populaire incontournable du canton de Fribourg, et fait partie des traditions qui méritent d'être perpétuées.

Je me réjouis de vous rencontrer et vous souhaite déjà de passer d'agréables moments en notre compagnie au bord de notre magnifique lac Léman. Tout sera prêt pour vous satisfaire et pour revivre cette fête ancestrale.

La traditionnelle assiette de Bénichon (jambon, chou etc.) n'attend plus que de satisfaire vos papilles, ainsi que notre fondue moitié-moitié ou vacherin Fribourgeois.

Les véritables meringues et crème double de la Gruyère vous donneront la douceur finale de cette belle journée.

Sans oublier nos délicieuses pâtisseries accompagnées des fameuses cuchaules et moutarde de Bénichon

Je profite de remercier très sincèrement nos autorités pour leur précieux soutiens qui contribue à la réussite de notre manifestations si chère aux cœurs des Fribourgeois et des Vaudois.

Un tout grand Merci à mon comité, aux membres pour leur dévouement et aux bénévoles qui ont accepté de venir nous apporter leur collaboration avant, pendant et après ces jours de festivités.

Merci également à la commune de Châtel-st-Denis d'avoir accepté d'être notre Hôte d'Honneur: cela me touche spécialement car cette belle commune est depuis quelques mois ma nouvelle commune de domicile.

Je terminerai également à remercier tous nos sponsors, les sociétés et groupes qui animeront notre fête.

Que la fête soit belle et que le soleil brille aussi bien dans le ciel que dans votre cœur.

Bonne Bénichon à Tous.

Au plaisir de vous voir

*Le Président
Borgognon Gabriel*

Bellamia

Il gelato come si deve

La Rouvenaz



Grand-Rue 34 - Montreux - www.rouvenaz.ch

CRÊPERIE & GELATERIA



Les membres du Conseil ont été régulièrement convoqués le mercredi 21 mars 2018 à 20h00, à l'Aula de Montreux-Est, rue de la Gare 33 à Montreux.

Mme la Présidente Catherine Buchet déclare qu'il est 20h00 et prie l'assemblée de bien vouloir prendre place.

Sur la base de la liste de présence, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, 86 Conseillers sont présents. Quelques Conseillers se sont fait excuser. La séance est ouverte.

Présence: 86 Conseillères et Conseillers ont signé la liste de présence.

Ont fait excuser leur absence: Mme Julianne Baumann, Mme Carola Fastiggi, Mme Sandra Genier Müller, Mme Carole Grangier, Mme Obicna Huber, M. Olivier Blanc, M. Michel Bongard, M. François Cardinaux, M. Laurent Demartini, M. Alain Imhof, M. Christophe Lombardo, M. Claudio Mamarella

N'ont pas fait excuser leur absence: M. Patrick Grognoz, M. Bernard Schmid.

Mme la Présidente

Avant de débiter cette séance avec l'ordre du jour, j'aimerais vous montrer un petit film sur notre commune qui a été créé par les archives de Montreux, qui dirigées par Nicole Meystre.

Film d'une durée d'environ 4 minutes.

C'était un petit clin d'œil à notre histoire.

Applaudissements de la salle.

1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 13 DÉCEMBRE 2017 ET DU 7 FÉVRIER 2018

PV du 13 décembre 2017 et PV du 7 février 2018

Avec quelques modifications, les PV sont acceptés à l'unanimité.

2. PRESTATION DE SERMENT D'UNE CONSEILLERE OU D'UN CONSEILLER EN REMPLACEMENT DE:

Mme la Présidente

«Avant de passer à la prestation de serment des nouveaux Conseillers, je vous informe que M. Franklin Sauveur Zakine est d'office porté démissionnaire selon les articles 5, qualité d'électeur, et 6, rôle des électeurs, puisqu'il n'est plus domicilié sur notre commune. Quelqu'un désire-il que je lise ces articles?»

Je vais à présent vous lire la lettre de démission de M. Granato.

J'invite MM. Murat Karakas et Benoît Ruchet à venir me rejoindre et demande à l'assemblée de se lever.»

2.1 de M. Franklin Sauveur Zakine (UDC) démissionnaire;

Après avoir consulté le procès-verbal des élections communales de février 2016, le Bureau électoral constate que la liste du parti UDC ne comporte pas de viennent-ensuite. Il convient donc de procéder à l'élection complémentaire conformément à l'art. 67 LEDP.

Les membres du Bureau ont tenu séance ce jour à 19h30 et ont vérifié l'éligibilité de M. Murat Karakas (UDC), en remplacement de M. Franklin Sauveur Zakine (UDC), démissionnaire. Il a été procédé à l'élection de M. Murat Karakas (UDC) conformément à l'art. 67 LEDP.

M. Murat Karakas est assermenté devant l'assemblée selon le cérémonial habituel. Mme la Présidente Catherine Buchet le félicite pour son élection.

Applaudissements de l'assemblée.

2.2 de M. Michel Granato (PLR) démissionnaire;

Après avoir consulté le procès-verbal des élections communales de février 2016, le Bureau électoral constate que la liste du parti PLR comporte des viennent-ensuite. Il convient donc de procéder à l'élection complémentaire conformément à l'art. 66 LEDP.

Les membres du Bureau ont tenu séance ce jour à 19h30 et ont vérifié l'éligibilité de M. Benoît Ruchet (PLR), en remplacement de M. Michel Granato (PLR), démissionnaire. Il a été procédé à l'élection de M. Benoît Ruchet (PLR) conformément à l'art. 66 LEDP.

M. Benoît Ruchet est assermenté devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

Mme la Présidente Catherine Buchet le félicite pour son élection.

Applaudissements de l'assemblée.

Mme la Présidente remet les diplômes aux conseillers et les prie de prendre place dans l'assemblée.

Mme Christine Menzi

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, le groupe UDC a le plaisir de vous présenter M. Murat Karakas, âgé de 42 ans, il est marié et papa d'une petite fille de 5 ans. M. Karakas est de nationalité française et d'origine arménienne, il vit en Suisse depuis 2008 et est collaborateur pour un groupe suisse actif à l'international. M. Karakas souhaite rejoindre notre conseil afin de pouvoir participer plus activement à notre politique communale et au futur de notre ville.»

3. COMMUNICATIONS DU BUREAU NOTAMMENT SUR LA COMPOSITION

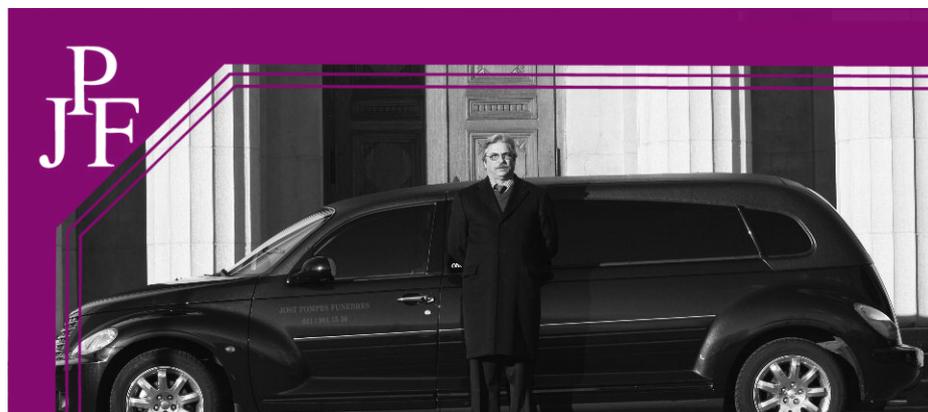
3.1 de la motion M. Emmanuel Gétaz
«Pour éviter le risque du «tout ou rien», développons un plan B pour le Centre des congrès». (Date de la commission: le jeudi 29 mars 2018 à 19 h. 00, Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux);

Mme la Présidente

«Monsieur Gétaz avez-vous des informations concernant la date de la commission?»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, les membres de la commission devront se réunir en fin de séance pour fixer une date. De nombreux commissaires ne sont pas disponibles le 29 mars qui est la soirée avant le vendredi Saint.»



JOST POMPES FUNÈBRES
Notre travail, vous satisfaire.

Av. de Belmont 38
1820 Montreux
☎ 021 963 00 63
www.pfjost.ch

A votre service 7/7 jours, 24/24 heures
A vos côtés pour toutes les formalités
Transports en Suisse et à l'étranger
Inhumations et incinérations dans toute la Suisse

Mme la Présidente

«Je vous remercie, les commissaires qui font partie de cette commission sont donc priés de rejoindre M. Gétaz en fin de conseil afin de définir une nouvelle date.»

Présidence PLR: M. Claude-Pascal Gay

Membres: MM. Christian Bécherraz, Florian Chiaradia, Florian Despond, Joe (Joseph) Filippone, Emmanuel Gétaz, Tal Luder, Daniel Manzini, Olivier Raduljica, Bernard Tschopp.

3.2 du postulat M. Pierre Rais: «Etude en vue d'améliorer les liaisons piétonnes entre la gare de Montreux (avenue des Alpes) et la Grand'Rue». (Date de la commission: le mercredi 4 avril 2018 à 19h.00, à la rue de la Gare 30 à Montreux);

Présidence Verts: Mme Obicna Huber

Membres: MM. Mario Gori, Arnaud Grand, Vincent Haldy, Dominik Hunziker, Anthony Huys, Silvano Pozzi, Pierre Rais, Pierre-André Spahn, Christian Vernier.

La parole est ouverte.**M. Kundert**

«Madame la Présidente, mes Chers Collègues,

Les Verts se réjouissent à l'idée d'étudier des liaisons piétonnes entre la gare de Montreux et la Grand'Rue.

Nous demandons 3 choses:

1. Un inventaire des accès.
2. Le nettoyage des accès
3. Pourquoi l'ascenseur de l'Aquabel qui était publique est-il fermé? Angel's Bar - avenue des Alpes 47

Pour conclure: nous estimons qu'il faut penser à nos concitoyens avec une mobilité réduite ou avec des poussettes. Ils doivent avoir accès au lac et réciproquement du lac à la gare de manière facilitée, néanmoins, nous ne validons pas des dépenses pharaoniques pour construire, par exemple un ou des tunnels sous l'avenue des Alpes.»

M. Tal Luder

«Merci Madame la Présidente. J'aimerais que notre Municipal, M. Neukomm, si c'est lui qui est représenté à cette commission, amène, s'il a en sa possession, un avancement des plans ou des projets de la place de la gare. Il nous avait dit qu'il avait quelque chose en cours, ce serait intéressant d'avoir ces informations. Merci »

Madame la Présidente

«Merci M. Luder, nous ferons en sorte de transmettre au Municipal concerné vos demandes. La parole n'est plus demandée, la discussion est close.»

3.3 du postulat de M. Romain Pilloud: «Valoriser la monnaie locale pour promouvoir la vie économique locale». (Date de la commission: le jeudi 26 avril 2018 à 19 h. 00, Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux).

Présidence Udc: M. Tal Luder

Membres: Mme Andreane Jordan Meier, MM. Jonathan Al Jundi, Christian Burki, Gaetan Cousin, Yves Depallens, Angelo Giuliano, Vincent Haldy, Romain Pilloud, Michel Posternak.

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée, elle est close.

4. CORRESPONDANCE**Mme la Présidente**

«J'ai plusieurs informations à vous transmettre:

Tout d'abord, du 4 au 7 avril 2018 se tiendra le 54ème concours international et national d'art Choral, le Montreux Choral festival. Si vous êtes intéressés vous pouvez volontiers rejoindre ce festival.

J'ai reçu également un courrier de la Forge de la Tzintre qui est à Charmey et que je vous lis. Vous êtes donc tous conviés à vous y rendre le samedi 14 avril 2018, à 17h00. Le dimanche 15 avril sera une journée portes ouvertes.

J'ai reçu une dernière communication du Musée historique de Montreux et de sa région. Vous êtes conviés au vernissage de leur nouvelle exposition mercredi 28 avril à 18h00. Toutes ces informations sont à découvrir sur le site www.museemon-treux.ch»

5. COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**Mme la Présidente**

«Je remercie la Municipalité pour ses communications jointes à l'enveloppe. Désiret-elle faire d'autres communications? M. Neukomm vous avez la parole.»

M. Christian Neukomm Municipal

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, il s'agit d'une communication de la Municipalité, relative à la suite de la procédure du plan partiel d'affectation de Dessous Sâles.

Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs, la procédure d'affectation du secteur Dessous Sâles site des anciennes Menuiseries Held, va pouvoir reprendre avec un nouvel examen préalable des services concernés de l'Etat de Vaud, attendu pour le début du printemps 2018. L'enquête publique du dossier se déroulera au cours du second semestre 2018 et la Municipalité devrait être en mesure de déposer le dossier devant votre Conseil

avant la fin de l'année, en vue de son adoption.

Le dialogue mené avec les services concernés de l'Etat de Vaud, à la suite de l'interruption de la procédure du mandat d'étude parallèle publié en mars 2017, a permis de trouver les adaptations du concept d'aménagement du PPA Dessous Sâles. Permettant de satisfaire à la fois les enjeux liés à la proximité d'ensemble aux valeurs patrimoniales reconnues par l'ISOS, qui est l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse et à la densification d'un site stratégiquement localisé dans l'hyper centre de Montreux. Pour mémoire, la procédure d'affectation du sol a été interrompue à la suite de la non entrée en matière du service immeuble, patrimoine et logistique, plus communément appelé SIPAL, sur la forme urbaine proposée par le concept d'aménagement du PPA, qui ne respectait pas, selon lui, les qualités patrimoniales des bâtiments voisins et qui s'écartait trop du développement en strate horizontale qui prévaut dans le bas de la ville.

Une fois le PPA Dessous Sâles adopté par votre conseil, la Municipalité vérifiera le bien-fondé de l'organisation d'un concours SIA 142, en vue de l'obtention du projet. En effet, il s'agira de considérer, non seulement les enjeux architecturaux, mais également les aspects calendaires et coûts, qui sont sensiblement différents selon la démarche retenue. La Municipalité tiendra votre conseil informé des choix à opérer.

En conclusion, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre acte de la présente communication.»

6. MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS DEPOSES

2 Motions ont été déposées lors du conseil du 7 février. Elles seront développées aux points 9 de l'ordre du jour. Il s'agit de:

- 9.1 «Fet 2.0» de M. Christophe Privet
- 9.2 «Montreux Pass, gagnant-gagnant» de M. Tal Luder

Ont été déposés pour cette séance:

2 Postulats: qui seront également développés au point 9 de l'ordre du jour.

«Du bio et du local dans les cantines communales» de M. Gaëtan Cousin
«Aller plus loin pour soutenir nos sociétés locales» de M. Olivier Raduljica

ainsi que

3 Interpellations: qui seront développées au point 10 de l'ordre du jour.

«Route des Avants Bis» de M. Anthony Huys

«Y-a-t-il quelqu'un aux commandes du Conseil d'Administration des VMCV?» de Mme Irina Gote



37^e COURSE MONTREUX LES ROCHERS-DE-NAYE

DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2018

COURSE DE MONTAGNE - BERGLAUF - MOUNTAIN RACE
DÉPART DE MONTREUX 18,8 KM/1600 M À 07H30 ET 09H00
DÉPART DE CAUX 9,5 KM/920 M À 09H00
PARTENARIAT AVEC LA COURSE THYON-DIXENCE DU 5 AOÛT 2018

VENEZ PARTICIPER À L'UNE DES PLUS BELLES COURSES DE MONTAGNE D'EUROPE, DANS UN CADRE MAGNIFIQUE AVEC UNE VUE EXCEPTIONNELLE SUR LA RIVIERA VAUDOISE ET LE LAC LÉMAN.

QUE VOUS SOYEZ UN SPORTIF ACCOMPLI OU UN SIMPLE MARCHEUR, LE PLAISIR D'ATTEINDRE LES ROCHERS-DE-NAYE PROCURE À CHACUN UNE SATISFACTION ET UNE FIERTÉ QUI VA BIEN AU-DELÀ DE LA SIMPLE PERFORMANCE PHYSIQUE ET SPORTIVE, MAIS QUI VOUS OUVRIRA PEUT-ÊTRE DES HORIZONS INCONNUS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

www.montreuxlesrochersdenaye.ch



Exclusif

Massage relaxant sur l'eau Relaxing massage on the water

Laissez-vous embarquer dans un bateau pour des moments inoubliables, seul ou à plusieurs.

Sur le Léman, au large, au bord, devant le Château de Chillon, ou à votre libre choix.

Avec vue panoramique sur les montagnes en naviguant ou à l'arrêt.

*Les massages thérapeutiques aux huiles essentielles de l'institut **Beauty Full** seront effectués par une masseuse professionnelle.*

Procure un sentiment de détente de la tête aux pieds pour évacuer les tensions, la fatigue, les douleurs musculaires, une meilleure circulation sanguine.

La santé de vos muscles, tonus du corps, résistance de vos articulations.

Profitez de l'été pour vous faire du bien.



Nos tarifs

Comprenant un cocktail de bienvenue (fruits frais pressés), 1 heure de massage, serviette personnelle, peignoir, pantoufles, eau, thé relaxant et souvenir par personne avec un moment de navigation.

1 personne:

Fr. 450.- plus 1 heure de navigation

2 personnes:

Fr. 650.- plus 2 heures de navigation

3 personnes:

Fr. 880.- plus 3 heures de navigation

4 personnes:

Fr. 1150.- plus 4 heures de navigation

(Tout compris avec TVA)

Au départ de: Montreux – Clarens – Territet – Villeneuve – Bouveret – St-Gingolph – Meillerie

Les mardis, jeudis, vendredis, samedis de 11 h 00 à 22 h 00 ou sur demande.

P

IDÉE-CADEAU: anniversaire, mariage, fiançailles...



Renseignements et réservation par téléphone au +41 79 103 18 27
ou par e-mail: babord-tribord@bluewin.ch

«Fondation Apollo, sommes-nous sur la bonne orbite?» de M. Tal Luder

7. PREAVIS DE LA MUNICIPALITE

7.1 No 03/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 5'920'000.- TTC au maximum pour la requalification de l'espace routier des avenues de la Riviera et du Casino, l'abaissement de la chaussée au droit du passage inférieur de Bon-Port, afin d'adapter la hauteur du gabarit pour les poids lourds et les convois exceptionnels, ainsi que le renouvellement de la signalisation lumineuse des carrefours de la Paix et de Nestlé. (Date de la commission: mardi 27 mars 2018 à 19 h. 00, à la rue de la Gare 30 à Montreux);

Présidence Mtx Libre: M. Alexandre Staeger

Membres: Mmes Sandra Genier Müller, Bibiana Streicher MM. Olivier Blanc, Julien Chevalley, Armin Gote, François Grand, Jean-Bernard Kammer, Pablo Menzi, Pierre Rais.

La discussion est ouverte

M. Tal Luder

«Madame la Présidente,

Dans le cadre des travaux de la Commission, le groupe UDC demande à ce que le représentant de la Municipalité apporte lors de la séance une copie du contrat signé avec le bureau d'ingénieur cité en page 13 du préavis n° 03/2018. Nous demandons également que la Municipalité fournisse à la Commission, dans la mesure du possible, des illustrations de meilleure qualité (cf. page 7 et dernière page du préavis) afin de mieux pouvoir se rendre compte de l'esthétique et de l'apparence de la solution envisagée.»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs. Le groupe ML s'étonne de l'absence de référence au plan lumière dans le préavis qui nous est soumis et aussi de l'absence dudit plan. Ce document nous est pourtant promis depuis bien longtemps, alors qu'il semble constituer un instrument de planification et de gestion important en matière d'éclairage public. La Municipalité est-elle dans le noir? Je remercie par avance cette dernière de bien vouloir renseigner la commission sur l'avancée de l'élaboration de cet obscur plan lumière.»

La parole n'est plus demandée la discussion est close.

7.2 No 04/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 194'000.- au maximum pour la réfection du mur situé sur la

parcelle No 5856 sise à Glion et à l'acquisition, par donation, de ladite parcelle. (La date de la commission: lundi 26 mars 2018 à 20 h. 00, à la rue de la Gare 30 à Montreux);

Présidence SOC: M. Nicolas Büchler

Membres: Mme Ida Rodman, MM. Jean-Marc Forclaz, Dominik Hunziker, Anthony Huys, Jean-Bernard Kammer, Jörg Meyer, Olivier Müller, Cyril Pabst, Vincent Tschopp.

La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close.

7.3 No 06/2018 relatif à la participation de la Commune de Montreux à la transformation et la rénovation de la Laiterie de Brent en centre socioculturel villageois, financée par un don de CHF 202'000.- à financer par crédit complémentaire au budget 2018 compensé par un prélèvement sur le Fonds Steinbach; par un prêt de CHF 280'000.- à la Société Villageoise de Brent et Environs. (Date de la commission: lundi 26 mars 2018 à 19 h. 00, Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux);

Présidence PLR: M. Angelo Giuliano

Membres: Mmes Caroline Buff, Susanne Lauber Fürst, Christine Menzi, Anne Saito, MM. Denis Golaz, Roland Rimaz, Pierre-André Spahn, Christian Vernier, Michel Zulauf.

Mme Anne Saito

«Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, le groupe des Verts salue la création d'un lieu de socialisation au centre de Brent et espère que ce nouveau lieu gardera des traces de son histoire.»

Mme Susanne Lauber Fürst

«Madame la Présidente, chères et chers collègues,

Lors de la séance de commission du lundi 26 mars 2018, je compte déposer un amendement avec l'objectif de soutenir pleinement le préavis de la Municipalité qui s'est fortement engagé pour le village de Brent, mais je propose d'aller encore un pas plus loin: La rénovation et transformation de la Laiterie emblématique du village de Brent engagera des ressources importantes de la société villageoise de Brent et environs, notamment de ses bénévoles. Dans le Préavis que nous voterons, la Municipalité propose d'amener un soutien financier sur l'ensemble des travaux et de contribuer avec un prêt de CHF 280'000.- (à amortir sur 30 ans, avec taux d'intérêt 0.75%) et un don de CHF 202'000.-.

Afin de permettre à la société villageoise de Brent et tous ses bénévoles, d'envisager ces travaux importants et surtout préparer la future exploitation de la Laiterie en tant que centre socioculturel villageois avec encore plus de sérénité, je proposerai d'in-

verser la proposition de la Municipalité. Concrètement, je déposerai l'amendement que la commune fasse un don de CHF 280'000.- et un prêt de 202'000.-, aux mêmes conditions.

Lors de la séance de commission de lundi, nous aurons amplement le temps de discuter avec les représentants du projet qui nous amèneront des détails et partageront leurs idées avec nous. Je vous remercie d'ores et déjà pour votre intérêt! Et vous l'aurez compris, sans déclarer mes intérêts préalablement, je suis une habitante de Brent.»

M. Daniel Manzini

«Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le groupe Socialiste accueille très favorablement le préavis relatif à la transformation de la laiterie de Brent en centre socioculturel villageois. Nous nous réjouissons de l'engagement et du dynamisme des membres de la société de développement de Brent. Il s'agit d'un projet qui démontre, s'il le fallait encore, de l'attachement des habitants de Brent à leur village. Je n'ai pas trouvé comment s'appellent les gens de Brent, peut-être des brentois ou des brentais, pour ma part je les appellerais les braves. Non seulement ces braves vont s'engager dans la transformation du bâtiment, mais ils s'occuperont de sa gestion et de son exploitation. Un bâtiment qui aurait pu, comme tant d'autres, être voué à l'habitation pour un promoteur en mal de réalisation. Il est important que notre conseil soutienne nos villages afin qu'ils ne fassent pas office de cité dortoir de notre commune. Pour mémoire, le parallèle pourrait être fait avec la société de pétanque de Montreux. Dans les années 90, une équipe de passionnés du cochonnet et autres trippettes, avait bénéficié d'un prêt pour réaliser un boulodrome à Chailly. Avec obstination, courage et engagement, ils ont fait bénéficier notre commune d'une infrastructure reconnue dans le milieu de la pétanque. Aujourd'hui l'emprunt est presque remboursé et les membres de la société de pétanque sont fiers de pouvoir pratiquer ce sport dans des conditions exceptionnelles. Je conclurai de la manière suivante, chers amis de Brent, un brin de folie vous anime dans ce projet, nous espérons également qu'un immense brin d'enthousiasme se dégagera, dans le cadre de la commission, pour soutenir votre projet, un projet qui bénéficiera à l'ensemble de la population montreuissienne. Je vous remercie de votre attention. »

M. Tal Luder

«Madame la Présidente,

Ma préopinante, m'a un peu volé la vedette, nous comptons également déposer un amendement en faveur de ce projet. Etant donné le rapprochement des idées, nous nous rallierons à l'amendement proposé qui est très proche de notre proposition.

Le groupe UDC accueille favorablement ce projet socioculturel villageois. Nous saluons l'engagement de la SVBE et des habitants de Brent tant au niveau des apports financiers que du bénévolat promis.

La Commission aura l'occasion de débattre des différents points de ce préavis axé en bonne partie sur le financement du remboursement du montant sollicité auprès de la Commune.

À ce propos, nous demandons à la Municipalité de nous fournir les documents, pour autant qu'ils existent déjà, détaillant le cadre du partenariat de location entre la SVBE et la MQJ.

Je vous remercie.»

La parole n'étant plus demandée la discussion et close.

7.4 No 07/2018 relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire de CHF 100'000.- en faveur de l'Association 150 ans Montreux Gymnastique pour l'organisation de Montreux Acrobatics 2017. (Date de la commission: mercredi 28 mars 2018 à 19 h. 00, Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux).

Présidence SOC: M. Romain Pilloud

Membres: Mmes Tanya Bonjour, Geneviève Brunner, Obicna Huber, Andreane Jordan Meier, MM. Jonathan Al Jundi, François Grand, Arnaud Grand, Emmanuel Gétaz, Tal Luder

M. Olivier Raduljica

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Comment a-t-on pu en arriver là? Lausanne et le canton ont eu leur spectacle «Champions», Montreux aura désormais son «Montreux Acrobatics»...

C'est tout bonnement incroyable! Je vous assure qu'en commission il faudra nous expliquer comment on a pu en arriver là! Nous questionnerons la gouvernance de la manifestation ainsi que les processus qui ont conduit à cela. C'est trop facile de se lâcher pour faire une belle fête et de venir ensuite quémander pour que la Commune couvre le déficit.

Car on parle ici bel et bien d'une couverture de déficit, certes partielle, et qui pour-

rait créer un dangereux précédent en ouvrant la porte à une déresponsabilisation des organisateurs de manifestations.

Sachez d'ailleurs que notre groupe réfléchit au dépôt d'un postulat pour modifier le règlement communal en matière de subventions pour que la commune ait un meilleur droit de regard à partir d'un certain montant.

Je cite la position de la Municipalité au point 5 de ce préavis: «La Municipalité regrette que les organisateurs n'aient pas eu l'humilité et la sagesse de venir présenter l'évolution de la situation budgétaire». Voilà le seul point objectif de ce préavis qui encense sur sept pages les deux manifestations non maîtrisées. Je ne comprends même pas qu'on puisse venir devant notre Conseil avec une telle demande. Ce préavis est inacceptable et la demande des organisateurs choquante!

Je vous avoue que j'aurais bien aimé être une mouche lundi soir pour assister au groupe PLR au moment de traiter ce point...

Pour conclure, j'ai une pensée pour tous les bénévoles et les membres de la société de gym qui ont donné de leur temps et se sont investi dans cette manifestation mais également pour les entreprises régionales qui n'ont pas été payées et ne le seront peut-être jamais. Plusieurs centaines de milliers de francs n'ont pas été payés à ces fournisseurs et prestataires qui vont être mis en difficultés à cause de risques non maîtrisés.

C'est d'ailleurs un point que vous pouvez ajouter à votre analyse SWOT à la fin de votre rapport final dans les «faiblesses».

Merci pour votre attention.»

M. Caleb Walther Municipal

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs du public, chers collègues.

La Municipalité, par ses services, a eu régulièrement des contacts avec les organisateurs. Les informations reçues ne permettaient pas d'anticiper une telle situation financière. Certes, il y a de bonnes raisons de fortement regretter cette situation, le rapport des organisateurs contient une partie de cette analyse critique, mais la Municipalité a bien dû s'interroger «faut-il aider et si oui comment?». Après de longs échanges, la Municipalité a décidé de déposer le présent préavis. Elle tient à souligner deux points: premièrement comme votre conseil avait décidé d'octroyer une subvention pour les événements de cette année d'anniversaire, la Municipalité a estimé évident que votre conseil devait connaître la situation et prendre une nouvelle décision positive ou non. Deuxièmement la Municipalité a pris connaissance des demandes des organisateurs, puis elle a fait ses

propres analyses. Il en est ressorti que le montant proposé par la Municipalité est acceptable en regard des pratiques usuelles de subventionnement et en regard de la grande qualité des événements organisés, spécifiquement la grande fête populaire que fut le Montreux Acrobatics.

Il revient maintenant à votre conseil de faire sa propre analyse sur les bases d'informations contenues dans ce préavis. Je vous remercie.»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Les explications données dans ce préavis, au dérapage incontrôlé des finances de Montreux Acrobatics, sont peu convaincantes et laissent ouvertes de nombreuses questions.

La commission devra ainsi demander une transparence totale de la part des organisateurs, que nous espérons pouvoir interroger lors de la séance. Comment est-il possible, par exemple: de faire passer un budget de marketing de 100'000.- à 233'000.- frs sur un budget de 435'000.-frs? S'il y a bien un poste facilement contrôlable, c'est celui du marketing.

Beaucoup d'autres explications municipales ne vont pas au fond des problématiques, se contentant bien souvent de purs constats ou d'une philosophie fataliste du «ça n'a pas marché comme prévu».

Il s'agira aussi de comprendre comment la Municipalité a pu laisser un tel dérapage avoir lieu sans identifier certains problèmes, comme la nécessité de permettre la mise en application du plan DELESTA, non identifié par les organisateurs.

La responsabilité des organisateurs, à différencier des bénévoles qui ont aidé à l'organisation, cette responsabilité reste centrale et particulièrement lourde face à ce fiasco. Nous devons comprendre en commission ce qui s'est réellement passé avant d'envisager d'accorder une rallonge de cette ampleur qui créerait un précédent grave.

Je vous remercie de votre écoute.»

M. Romain Pilloud

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Pour le bon déroulement de la commission, le groupe Socialiste demande la liste complète des différents fournisseurs de la manifestation ainsi que les montants qui ont été payés ou non payés pour les prestations fournies à l'association pour ces différents événements déficitaires.

Le groupe souhaiterait également savoir si lesdites entreprises et prestataires subissent aujourd'hui des conséquences négatives dans leurs activités, suite au non-



D. Bottarel
Agence Immobilière SA

ADMINISTRATION DE PPE • GÉRANCE • LOCATION • VENTE

Rue du Bourg 37 • CH-1816 Chailly-Montreux
Tél. 021 964 20 30 • Fax 021 964 20 31 • info@bottarel.ch

paiement de certaines de leurs prestations. Je rejoins aussi mon préopinant par rapport à la nécessité de pouvoir auditionner une délégation ou des représentants de l'organisation de la manifestation, pendant cette séance.

Je vous remercie.»

M. Christophe Privet

«Madame la Présidente, au nom de la minorité de ML, je souhaitais juste exprimer un point. Effectivement le Municipal qui était en charge de ce dossier à l'époque, pour accorder la subvention pour douze manifestations, était le Municipal Feissli. J'ai un peu de peine à rejoindre mon préopinant Socialiste, sur le fait que seule la responsabilité des organisateurs serait engagée. A mon avis et à l'avis de la minorité de ML, j'estime que la Municipalité a aussi sa responsabilité, je crois qu'il ne faut pas s'illusionner. Les 12 manifestations, qui nous ont été présentées dans le préavis de l'époque, laissaient largement à penser qu'il y aurait quelques risques de déficits. Je prends pour preuve que le Municipal Feissli n'était pas à sa première réussite, puisque dans le cadre de la Cofin, nous avons dû, à l'époque, faire différents rattrapages en crédits complémentaires, par exemple pour le tour de Romandie. Alors qu'il avait été prévu 150'000.-frs au budget, 75'000.- de dépassement avait été constaté par la même commission. Je pense que chacun a ses responsabilités dans ce dossier, la commission devra travailler sur ces dernières et ainsi résoudre ce problème. En ce qui me concerne, je m'étonne, à la lecture du dossier, que par exemple, la facture des VMCV d'une hauteur de 40'000.- frs soit mise à la charge des organisateurs, alors que je vous rappelle qu'à plusieurs reprises, dans le cadre de ce conseil et dans le cadre des travaux de la Cofin, je me suis exprimé afin que soit créée une équité entre les manifestations. Je prendrai, à titre d'exemple, mon intervention de 2014, en ce qui concerne le budget de la ville de Montreux, le Montreux Noël bénéficie de l'intégralité des coûts des VMCV qui sont pris en charge par la ville de Montreux, alors qu'une convention disait «une participation de la ville de Montreux». Il en va de même pour le Montreux Jazz festival. Je m'étonne que dans le cadre de cette manifestation, la facture des VMCV n'ait pas été prise en charge par notre commune. Je demanderai aux commissaires de bien vouloir étudier cet aspect, afin de ramener un équilibre et une équité entre les différentes manifestations que nous subventionnons au sein de cette ville.

Je vous remercie.»

La parole n'est plus demandée, la discussion est close

8. RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

8.1 No 05/2018 relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Patrick Aubort intitulée «Mettre à disposition des toitures de bâtiments communaux afin de permettre de

produire de l'énergie photovoltaïque dans un esprit d'une collaboration public-privé», pris en considération le 3 décembre 2014. (Date de la commission: jeudi 19 avril 2018 à 19 h. 45, à la Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux).

Présidence PLR: Mme Bibiana Streicher

Membres: Mmes Anne Duperret, Susanne Lauber Fürst, Christine Menzi, Anne Saito, Laurence Sierro MM. Ihab Al Jundi, Christian Bécherraz, Bruno Femia, Pierre-André Spahn.

J'ouvre la discussion sur cet objet. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

9. DEVELOPPEMENT(S) DES MOTIONS ET DES POSTULATS

9.1 Motion de M. Christophe Privet: «FET 2.0»;

M. Christophe Privet

Mme la Présidente, chères et chers collègues,

Dans le cadre de mon premier dépôt sur le sujet et des pièces reçues pour la préparation des travaux de la commission, il est clairement apparu que demander la dissolution de la fondation pour l'équipement touristique de la ville de Montreux se heurte à de multiples obstacles légaux, malgré des décisions prises dans le passé, par les Municipalités précédentes, contrairement au droit et à la volonté initiale des conseils communaux, de Montreux Châtelard, Montreux Planches et Montreux Veytaux, fondateur de cette dernière en 1948.

Il est piquant de lire dans le document reçu de la part de l'autorité de contrôle des fondations, un avis juridique de cette dernière, sujet à caution, alors que cette même autorité a complètement failli à son devoir de contrôle, lors du dernier changement de statut.

Il faut savoir en politique reculer d'un pas, pour mieux sauter de trois pas.

Afin de faire court, le dossier étant connu, ma motion a pour objectif de rétablir la volonté du conseil communal, lors de la fondation de cette dernière, comme par exemple la transmission des comptes aux commissions de contrôle de notre conseil et obtenir leurs satisfactions.

Corriger les dernières modifications de statut dans un objectif de faire respecter les décisions et buts fixés par les fondateurs. Rééquilibrer, en regard du rapport de la cours des comptes du canton de Vaud, la représentativité au sein du conseil de cette dernière.

Réintroduire, en conformité de la volonté des fondateurs, l'interdiction inaliénable de céder les actions du Casino de Montreux, qui représentent ses fonds propres, ainsi

que le principal revenu de cette dernière en dehors de la nouvelle taxe introduite par notre conseil.

J'ai pris note que, dans le cadre du dossier du 2m2c, la volonté de la Municipalité est d'utiliser les réserves de la FET afin de financer les frais d'étude à hauteur de 3'300'000.- millions CHF, en vidant la FET de ses réserves et en procédant ensuite à un endettement de cette dernière à hauteur de 33 millions, par un emprunt.

Bien que ce point suscite de multiples interrogations, il me semble opportun d'avoir un débat démocratique dans le cadre d'une commission, par respect au mode de fonctionnement de notre conseil.

Dès lors, malgré l'urgence, je renonce à un renvoi direct en Municipalité mais je demande une commission pour étude et rapport.

Mme la Présidente

«Merci Monsieur le conseiller, selon l'article 104 alinéa 1 le renvoi de la motion à l'examen d'une commission, peut être faite si 5 conseillers le demandent. Cela est-il le cas?»

Cette motion sera donc renvoyée à une commission, qui sera définie pour la prochaine séance.

9.2 Motion de M. Tal Luder: «Montreux Pass, gagnant – gagnant».

MOTION - "Montreux Pass, gagnant-gagnant"

M. Tal LUDER

Madame la Présidente, Chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Notre ville accueille de nombreuses manifestations, que ce soit du domaine de la culture, du sport ou de la musique, et la liste n'est pas exhaustive; l'on peut dire qu'il y a presque toujours quelque chose à faire ou à voir à Montreux!

L'un des moteurs économiques de notre région est le tourisme et les différents acteurs de ce secteur d'activité travaillent de concert avec notre Municipalité afin de proposer une offre attractive à nos visiteurs.

Ainsi, pour les touristes, il existe la Montreux Riviera Card dont voici la description: "La Montreux Riviera Card est financée par la Taxe de Séjour (CITS) et vous est offerte par votre hôte (hôtel, logement de vacances, B&B, clinique privée, camping). Elle inclut la gratuité des transports publics dans le rayon de validité MOBILIS (cette carte est visible sur le site <https://www.montreuxriviera.com/fr/Z484>). En plus vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur les excursions en bateau et transports de montagne, ainsi que dans les musées et parcs d'attraction (voir recto). Non cumulable avec d'autres avantages."

Notre Commune ne pouvant pas financer 100% de son fonctionnement par les recettes générées par le tourisme, il faut s'intéresser à l'un des autres moteurs économique de Montreux; je veux parler des contribuables, vous l'aurez sans doute deviné.

Pour les petits budgets, il existe le Chéquier activités qui propose la prestation suivante: "Le chéquier comprend 3 chèques par année offrant chacun un rabais de 50% sur une entrée à un événement culturel ou sportif (concert, pièce de théâtre, match, etc.). Tout habitant de Montreux au bénéfice d'une subvention pour l'assurance maladie obligatoire peut en bénéficier."

Pour les personnes au budget serré, citons également la CarteCulture, offerte par Caritas et qui donne accès à des rabais allant jusqu'à la gratuité sur 2'500 offres dans toute la Suisse.

Là aussi, pour les habitants du canton de Vaud, l'offre est réservée aux personnes qui sont au bénéfice du subside cantonal à l'assurance maladie.

À présent, j'en viens à ma proposition. En résumé, il s'agit d'offrir la possibilité à tous nos concitoyens montreusiens qui font partie de cette grande famille de contribuables appelée "la classe moyenne", de consommer de l'événementiel local à un prix préférentiel.

Le produit, le "Montreux Pass", permettrait à tout habitant de la Commune d'obtenir une carte nominative lui assurant d'obtenir au moins 50% de rabais sur tout événement faisant partie des projets subventionnés par la Commune, et donc indirectement aussi par les contribuables eux-mêmes pour une certaine part, voir même une part certaine.

Ce Pass ne sera pas gratuit; basé sur le principe de l'abonnement 1/2 tarif des CFF pour reprendre un exemple connu, il serait la réunion de la volonté des Montreusiens de consommer et de la volonté de la Commune de dédommager en quelque sorte tous ceux qui consentent à accueillir sur notre territoire tous ces événements

pour lesquels des aides financières sont offertes.

Il ne s'agit donc pas d'ajouter un subside, mais bien de proposer un nouveau produit réservé à nous, habitants de la Commune de Montreux, sur la base de l'achat volontaire.

Ce serait peut-être là l'occasion de fusionner le "Chéquier activités" dont j'ai parlé auparavant afin de ne maintenir qu'un seul concept et étant donné sa faible utilisation constatée ces dernières années.

Pour maintenir les avantages accordés aux plus modestes, le règlement pourra contenir des clauses de gratuité, et pour ceux qui voudraient continuer à payer le prix plein, il suffira tout simplement de ne pas acquérir le sésame.

Je livre ici l'idée générale tout en étant conscient que le thème de la faisabilité n'a pas été abordé en détail afin de ne pas prolonger mon intervention.

Je demande que cette motion soit transmise à une Commission pour étude et rapport.

Madame la Présidente

«Merci M. Luder. 5 membres soutiennent-ils le renvoi de cette motion en commission?»

Cette motion sera donc renvoyée à une commission, qui sera définie pour la prochaine séance.

Postulat M. Gaëtan Cousin

Du bio et du local dans les cantines communales

M. Gaëtan Cousin

Comme vous le savez, les aliments bio ont de nombreux avantages. Ils ont généralement plus de saveur et sont produits de manière durable, en respectant les sols, notamment parce que l'usage des herbicides de type glyphosate est interdit. Ils sont aussi exempts de résidus de pesticides, et donc plus sains. Les produits locaux, quant à eux, stimulent l'activité économique locale et soutiennent les pay-

sans romands. Par ailleurs, ils demandent moins de kilomètres pour être acheminés jusque vers nos assiettes, ce qui réduit également leur impact écologique.

Il est important que les enfants puissent apprendre à connaître dès leur plus jeune âge le goût des aliments de saison, produits localement et sagement, sans résidus de pesticides, plutôt que produits souvent à des centaines de kilomètres, à la forme parfaite mais au goût parfois insipide. Les crèches et les écoles ont un rôle éducatif à jouer en la matière.

Plusieurs pays se sont emparés de cette question et légifèrent pour que les cantines scolaires imposent un certain pourcentage de produits bio. Chez certains de nos voisins européens, la part de bio dans les cantines scolaires peut atteindre 50%. S'ils peuvent le faire, nous le pouvons aussi.

La population suisse souhaite toujours plus de produits bio dans ses assiettes. Selon Bio Suisse, en 2016, 50% de la population consommait des produits bio tous les jours ou plusieurs fois par semaine, et l'immense majorité (près de 80%) en achète plusieurs fois par mois. Plus de 20% de ce que les Suisses dépensent pour les légumes, les œufs et le pain, par exemple, est actuellement dédié à des produits bio. Et ces valeurs sont en constante augmentation depuis 10 ans. Les cantines scolaires doivent s'adapter à cette réalité.

Mon postulat propose que les cantines communales augmentent la part d'aliments bio et locaux qu'elles servent aux enfants et aux élèves et qu'un pourcentage minimum soit fixé, suffisamment grand pour permettre d'améliorer la situation actuelle, mais sans qu'il soit exagéré et engendre des contraintes trop importantes.

Selon les informations transmises à M. Simon Smith, chef de service Aux affaires sociales, familles et jeunesse, par le traiteur qui livre les cantines scolaires et accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), les quantités par assiette de produits locaux et bio sur notre commune sont actuellement les suivantes: de 55% à 70% selon les saisons pour les produits locaux (des pourcentages à saluer!), mais seulement de 5%

Pompes Funèbres Riviera
021 961 11 12



Massimo Carbonara
Anne-Catherine Scyboz-Gex
Yves Scyboz

montreux press
La prise en main de vos imprimés!

Imprimerie I-Press
Avenue des Alpes 58
1820 Montreux
Tél. 021 966 81 00
Fax 021 966 81 02
info@ipress-montreux.ch
www.ipress-montreux.ch



pour les produits bio. Pour le bio, Montreux peut donc faire beaucoup mieux.

Ce postulat propose d'ancrer à 60% minimum sur l'année le pourcentage de produits locaux (romands, notamment), afin de consolider la bonne pratique existante, mais d'augmenter la part de produits bio à 20% au minimum.

Pourquoi fixer des minima?

Pour s'assurer que la volonté de garder une part importante de produit locaux, d'une part, et de promouvoir les aliments bio, d'autre part, ne se limite pas à de simples déclarations d'intention, mais se traduise par des actes.

Est-ce que ça ne va pas être beaucoup plus cher? Et qui va payer?

En ce qui concerne les produits locaux, l'objectif de 60% sur l'année est déjà atteint. Il n'engendrait donc aucune dépense supplémentaire. Quant au bio, selon les informations qui m'ont été transmises par l'administration communale, porter la part de ces produits à 20% augmenterait de moins d'un cinquième le prix de l'assiette scolaire.

Il est important que les familles montreu-siennes ne paient pas plus cher pour les assiettes de leurs enfants. Le coût additionnel pourrait en revanche facilement être supporté par notre commune. Nous nous apprêtons à dépenser quelques 90 millions pour le Centre des congrès, nous pouvons bien mettre quelques milliers de francs supplémentaires pour améliorer l'alimentation des enfants et des écoliers de notre commune.

Ce postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité:

1. D'ancrer à 60% au minimum (sur l'année) la part de produits locaux dans les assiettes des cantines scolaires et accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de notre commune
2. De porter à 20% au minimum (sur l'année) la part d'aliments bio dans ces mêmes cantines et APEMS
3. D'inscrire au budget ordinaire les dépenses supplémentaires associées. Je demande que ce postulat soit renvoyé à une commission.

Madame la Présidente

«Merci M. Cousin. 5 membres soutiennent-ils le renvoi de ce postulat en commission?»

Ce postulat sera donc renvoyé à une commission, qui sera définie pour la prochaine séance.

Postulat M. Olivier Raduljica

Aller plus loin pour soutenir nos sociétés locales

M. Olivier Raduljica

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Je déclare mes intérêts d'entrée, je suis membre actif et membre du comité d'une société de chant montreu-sienne. Et Montreux a la chance de compter de nombreuses sociétés locales qui participent à préserver la richesse et la diversité du tissu culturel, sportif et associatif de notre commune. En effet, la participation active du plus grand nombre d'habitants à cette vie associative garantit la diversité et la satisfaction d'un maximum de demande.

Ces associations contribuent à l'éclosion de manifestations souvent uniques. Ces

TOURNOI DE PÉTANQUE: PARTICIPATION RECORD

Le samedi 17 mars 2018 s'est déroulé le 28^{ème} tournoi de pétanque du personnel communal au Boulodrome de Chailly. La recherche d'équipes a été très fructueuse et nous sommes arrivés à **28 équipes** de 2 personnes. **Grand record!**

C'est une belle récompense pour les organisateurs qui ont œuvré pour la récolte de dons ou d'inscriptions. Une agréable journée placée sous le signe de la collaboration, de la bonne humeur et du fair-play, merci à toutes et tous d'y avoir participé et nous vous y attendons encore plus nombreux en 2019.

Un grand Bravo à la **1^{ère} équipe «Chamboultout»** composée de **Mme Françoise Borcard (DBS)** et de **M. André Delatena** qui gagne le challenge offert par la Municipalité et à la **1^{ère} équipe féminine «Les Michelines»** composée de **Mmes Giovanna Biro** et **Sandrine Kramer** qui gagne le challenge Montreux Info-Ville offert par M. Jean-Claude Doriot.

Classement final:

1. Chamboultout, 2. Chailly, 3. Latinos, 4. Déboulonneurs, 5. Les Retardataires, 6. John & Johanna, 7. No name, 8. Bouquet de cactus, 9. Les Tzinos, 10. Les Frérots, 11. Les Matelots, 12. Nest imation, 13. Le Tule, 14. Muni-Retraité, 15. Rambert, 16. Cohiba Team, 17. Les Warriors, 18. Municipalité, 19. Fanfaron, 20. Les Carnavaleux, 21. A la Ramasse, 22. Les Michelines, 23. Les Aventuriers, 24. Des Perces, 25. Troublion, 26. Open Lady, 27. Acrotère, 28. Les Schnocks.



manifestations sont bien sûr l'occasion pour elles de montrer le travail accompli tout au long de l'année mais aussi de remplir les caisses. Mais souvent les frais de locations des salles viennent grever le bilan financier. Ainsi ce qu'on leur donne d'un côté sous forme de subvention annuelle on le leur reprend en partie pour des locations de salles.

Je me suis intéressé à la politique en la matière pratiquée à Vevey. Et à mon sens, elle va plus loin que ce que notre commune fait actuellement. Les sociétés locales peuvent notamment y bénéficier de la gratuité de certaines salles. Je ne donnerai qu'un seul exemple: la location de la salle del Castillo, la plus grande salle de Vevey avec 600 à 800 places selon la configuration, est offerte aux sociétés veveysannes une fois par année.

Comprenons-nous bien, je suis bien conscient que notre commune fait déjà des efforts pour ses sociétés. Mais, aux vues de notre situation financière et de ce qu'il se fait ailleurs, j'estime que nous avons les moyens d'en faire davantage pour soutenir et pérenniser ces associations qui contribuent à l'épanouissement de la vie culturelle et sportive hors des institutions.

Voilà pourquoi je demande que mon postulat soit transmis à une commission pour étude et rapport.

Merci pour votre attention

Madame la Présidente

«Merci M. Raduljica. 5 membres soutiennent-ils le renvoi de ce postulat en commission?»

Ce postulat sera donc renvoyé à une commission, qui sera définie pour la prochaine séance.

Ce point est clos, nous passons donc au point 10 de notre ordre du jour: développement des interpellations»

10. DEVELOPPEMENT DES INTERPELLATIONS ET REPONSES DE LA MUNICIPALITE

Interpellation

Route des Avants Bis

M. Anthony Huys

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers collègues.

Je déclare mes intérêts personnels, car j'habite la Route des Avants à Glion. Je représente aussi les autres ménages de cette route.

Lors de la séance de notre conseil du 11 novembre 2015, je me suis permis par Interpellation de rappeler la Municipalité l'état de la Route des Avants à Glion.

Nous venons de recevoir le Préavis 04/2018 relatif à l'octroi d'un crédit d'in-

vestissement de CHF 194'000.- au maximum pour la réfection du mur situé sur la parcelle No 5856 sise à Glion.

Je reviens sur un endroit précis de la Route des Avants, à peine une centaine de mètres d'où les travaux devront avoir lieu. Cet endroit se trouve dans un triste état. Voici quelques images sur la situation et sur l'état très affaibli. A vous d'estimer l'ampleur!

Ce qui nous préoccupe, c'est la Route de Glion depuis les Planches connaîtra un chantier de grande importance durant 2 ans. Notre souci est que la circulation sera bien plus dense sur la Route des Avants durant cette période. Les riverains, pour éviter le chantier mentionné avec tous ces inconvénients de passage, préféreront de rejoindre Glion et Caux par l'axe Chernes-Sonzier-Le Pont de Pierre. N'oublions pas les camions acheminant ou évacuant le bois communal.

Ce qui sera sans aucun doute néfaste et dégradera encore plus l'endroit.

Ma question à la Municipalité; Ne serait-il pas judicieux de profiter des travaux prévus par le préavis pour consolider l'endroit? Nous ne désirons pas une réfection totale de la Route des Avants, mais une sécurisation de l'accotement en question.

«Evitons une Route du Pont de Pierre bis».

Merci de votre attention.

M. Christian Neukomm

«Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Monsieur l'Interpellateur,

Je vous remercie pour l'interpellation que vous venez de déposer. J'ai pris soin d'envoyer des hommes du service des travaux, encore hier, constater si l'évolution de cette chaussée, qui avait déjà été soulignée il y a une année ou deux ans soit par vous, soit par l'un de vos collègues Conseiller Communal, avait évolué dans le mauvais sens. Il se trouve que le tronçon n'a pas bougé par rapport aux derniers contrôles que nous faisons régulièrement sur toutes les routes de la commune et en particulier sur cette zone-là. Le tronçon a été qualifié de satisfaisant dans l'inventaire de l'état des routes. Ce qui correspond à une valeur médiane. Il n'est effectivement pas en très bon état, je vous l'accorde, mais il ne présente pas un risque d'affaissement important. Le bord de la chaussée est effectivement soutenu par un rail, qui s'est un peu affaissé mais qui fait, lui aussi, l'objet d'un contrôle régulier des services communaux. Dans le cadre de la vue d'ensemble des routes des hauts de la commune, ce tronçon n'est malheureusement pas une priorité actuelle, par rapport à tous les réseaux qui doivent être très suivis et pour lesquels il faudra très certainement revenir devant votre conseil avec un préavis global de sécurisation. Pour votre demande concernant l'opportunité de réaliser une consoli-

ation de ce bord de chaussée en même temps que les travaux prévus pour le mur, dont vous avez reçu le préavis ce jour, il ne s'agit pas du même types de travaux entre la reconstruction, le renforcement d'un mur et la stabilisation d'une route. Que ces travaux ne pourraient pas être exécutés en même temps pour des questions d'accès, que le financement du renforcement de cette portion de route n'est pas prévu et ne figure pas dans les premières priorités. Que le risque est considéré comme faible et que la surveillance régulière, nous permet justement d'éviter de devoir nous retrouver avec une mauvaise surprise. Au cas où la dégradation du bord de chaussée évoluerait, les priorités du service seraient modifiées. En l'occurrence et pour l'instant, vous savez qu'il y a un certain nombre de kilomètres de routes dont un inventaire précis doit être fait. Il se trouve que, pour l'instant, cette route n'est pas en si mauvais état qu'elle peut le paraître pour vous et pour les habitants.

J'espère ainsi avoir pu répondre à vos questions M. l'Interpellateur.»

M. Anthony Huys

«Madame la Présidente, Monsieur le Municipal merci de votre réponse. Ce n'est pas un manque de confiance, mais nous restons quand même méfiants par rapport à cette situation. Comme je l'ai mentionné, nous espérons éviter une deuxième Rte du Pont de Pierre, je transmettrai cela aux autres habitants de la route des Avants, Merci.»

M. Christophe Privet

«Madame la Présidente, je trouve la question de mon collègue Monsieur Huys, plutôt intéressante, j'ai une question complémentaire à notre Municipal, Monsieur Neukomm. Avez-vous pris connaissance, la semaine dernière, du rapport de la cour des comptes sur l'état des routes cantonales?»

Je l'ai fait, je viens de voir les photos de mon collègue M. Huys, je vous avoue que je me pose la question si il ne faudrait pas revoir la position de prioriser ce problème, en regard de ce qui est écrit dans le rapport de la cour des comptes vaudoise.»

M. Christian Neukomm

«Merci, Monsieur Privet, j'en ai pris connaissance, je connais l'état des routes, je connais la problématique vaudoise. Il y a eu un manque d'entretien rémanent, récurant pour des questions d'économie qui ont pour conséquences que maintenant cela se paie et cela se paie assez cher. Heureusement, à Montreux, la surveillance n'a jamais été arrêtée. Il y a un système, un planning, et nous pourrions d'ailleurs profiter d'inviter une fois Monsieur Huys ou ceux qui le souhaitent, pour leur présenter comment se fait le travail sur ce réseau routier. Ce n'est pas une route en parfait état, je suis le premier à le dire. Malheureusement, il y a un budget, il y a

des sommes qui sont allouées à ce genre de réfection et il faut prendre les plus urgentes en considération.

Il a été fait ce que vous avez appris et voté, avec la route du Pont de Pierre. La route du Pont de Pierre, pour ceux qui ont l'habitude de l'emprunter, n'est toujours pas en très bon état, sur une autre partie que celle que nous avons réfectionné. Ce qui nécessitera de venir assez rapidement devant votre conseil. Nous sommes un peu victimes, d'abord d'un réseau routier extrêmement dense, extrêmement riche, dans des zones qui sont aussi des zones difficiles d'accès et nous devons faire des choix. Actuellement ce choix, par rapport à la possibilité du financement à disposition, n'est pas considéré comme prioritaire. Une fois de plus nous suivons cela régulièrement et nous serons amenés à revoir les priorités, si cela s'avérait nécessaire.»

Madame la Présidente

«Merci Monsieur Neukomm, effectivement la présentation du travail du réseau routier, ou concernant l'entretien du réseau routier de la commune, pourrait intéresser certains Conseillers Communaux. Il s'agirait de voir comment cela pourrait s'organiser.

Nous avons encore deux interpellations. »

Interpellation

Y-a-t-il quelqu'un aux commandes du Conseil d'Administration des VMCV ?

Mme Irina Gote

La commune de Montreux, comme les 10 autres communes de la Riviera est actionnaire des VMCV. A ce titre les conseillères et les conseillers doivent être tenus informés de ce qui se passe dans cette société.

Hors, depuis quelques mois, les informations arrivent uniquement par la presse et elles sont très préoccupantes:

Premièrement dans le 24 heures du 9 février dernier, on y apprend que le budget 2018, n'a pas été validé par le Conseil d'administration. C'est d'ailleurs toujours le cas, selon mes informations.

Deuxièmement, toujours dans les colonnes du 24heures, du 12 mars dernier où l'on apprend que la Direction des VMCV a décidé de supprimer un jour de congé par employé, car ces derniers sont en sous-effectif. Pour que les VMCV puissent remplir leur mission qui est d'assurer un service de transports publique, les employés doivent renoncer à leurs congés. La direction annonce un jour par collaborateur, mais en réalité c'est quasiment 3, puisqu'il y a également des remplacements suite à des maladies, etc.

Le délégué de notre commune au sein du Conseil d'administration est notre Municipal Caleb Walther et au nom du groupe socialiste qui est très attentif au

maintien d'un service public de qualité pour les usagers des VMCV et à des bonnes conditions de travail pour les employés et employés, je pose les questions suivantes:

1. Quelles sont les raisons qui font que le budget 2018 n'est toujours pas validé par le Conseil d'Administration?
2. Depuis quand la situation de sous-effectif était-elle connue par la Direction? Même question pour le Conseil d'Administration?
3. Pour quelles raisons rien n'a été anticipé, afin que le personnel ne se retrouve pas dans cette situation de sous-effectif?
4. A combien de jours de congés réels, les employés doivent-ils renoncer, afin d'assurer le service de transport aux habitantes et habitants de la Riviera?
5. La Direction et le Conseil d'administration se rendent-ils compte que les chauffeurs sont des êtres humains comme les autres et qu'à force de ne pas pouvoir se reposer, il y a un risque accru d'accident et une mise en danger des usagers des VMCV? En cas d'accident qui prendra ses responsabilités? Quelle est la réglementation en vigueur dans la profession par rapport aux jours de congé? La respecte-t-on dans la situation actuelle?
6. Le Président du Conseil d'administration, Monsieur Blumenthal, agit-il selon la réputation qui le précède? Je m'explique: Monsieur Blumenthal était Président du Conseil d'administration de la société de transport de Bâle-Ville: BVB et il a démissionné avec effet immédiat dans le courant de l'année 2017, suite à un rapport de la commission de gestion du Parlement cantonal bâlois.

Je cite les colonnes de la Tribune de Genève du 30 juin 2017 (pas si longtemps que cela) sur cette affaire:
«Autoritarisme

Le rapport reproche également à Paul Blumenthal sa façon «autoritaire» de diriger. L'ancien chef de la division voyageurs des CFF voulait imposer un programme d'économies aux BVB cinq fois plus drastique que ce que demandait le gouvernement. Il a ainsi détruit le climat de travail dans l'entreprise.»

7. A quel moment la situation va rentrer dans l'ordre et à quelle échéance des engagements nécessaires vont être effectués?

Je remercie la Municipalité pour ses réponses.

M. Caleb Walther Municipal

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers

communaux, Mesdames, Messieurs, cher public, chers collègues, Madame l'interpellatrice.

Je vous remercie de m'avoir transmis vos questions en avance, ce qui m'a permis de vérifier les informations dans le détail.

En préambule, l'organisation d'une société anonyme avec des représentants des communes, donc nous sommes plusieurs communes à être représentées au conseil d'administration, mais également des spécialistes qui nous accompagnent pour faire le pendant entre les enjeux politiques, les enjeux en terme de prestations et également les notions de gestion d'une entreprise.

Plusieurs objets importants ont été assurés par les VMCV ces dernières années. Je note, par exemple, l'augmentation importante de l'offre qui avait été discutée au conseil communal, avec un développement sur Montreux et sur l'ensemble des communes desservies, c'était en décembre 2016. Egalement beaucoup de services spéciaux à réaliser pour le MVR ou encore plus pour les CFF, par rapport aux nombres de chantiers qu'ils ont eus.

D'autres dossiers, comme l'hôpital et l'accessibilité en trolleybus. Egalement des problèmes de maladie longue durée, qui font, qu'un ensemble d'éléments, on crée une situation qui pourrait être qualifiée de compliquée. Le conseil d'administration a dû s'investir plus, que la pratique usuelle, afin de pouvoir bien comprendre la situation et évaluer les solutions à apporter. Je précise que le conseil d'administration a toujours agi en ayant à cœur de défendre la société tout en considérant que le personnel qui la constitue est sa principale valeur.

Pour répondre à vos questions:

1. Je me permets de faire un petit calendrier, en novembre de l'année dernière, le budget a été présenté au conseil d'administration avec une hausse, importante du déficit, alors qu'il n'y avait aucune nouvelle prestation pour les communes. Les besoins, par rapport à l'augmentation de ce déficit, n'ont pas été démontrés, le conseil d'administration a décidé de repousser sa décision et de mandater des administrateurs pour évaluer plus finement la situation. En décembre, le premier résultat de ces évaluations, a été présenté au conseil d'administration, c'est à ce moment-là que le constat, du nombre d'EPT était dépassé systématiquement par rapport au budget. Je parle, soyons précis, des EPT des chauffeurs mais il était malheureusement impossible d'obtenir des données précises et nécessaires pour l'évaluation des besoins à venir. Constatant que les éléments avancés par la direction n'étaient toujours pas suffisants à ce stade-là, le conseil d'administration a décidé de repousser sa décision. Evidemment nous n'étions pas

dans le système à l'américaine ou quand le budget n'est pas encore validé il n'y a aucun sou, c'étaient simplement les montants et le fonctionnement usuel qui étaient validés. En janvier, le conseil d'administration a rencontré l'ensemble des cadres et présenté un message clair. Les éléments à ce stade-là, nous démontraient qu'il fallait engager plus de chauffeurs, la décision a été prise et transmise aux cadres. La communication qui a été faite par certains collaborateurs suite à cette séance: communication validée ni par la direction, ni par le conseil d'administration a induit de multiples incompréhensions. C'est ce qui a abouti, notamment, pour reprendre les éléments évoqués par Madame Gote, à l'article du 9 février. Vous constaterez de manière assez surprenante, qu'à cette date-là les décisions, par rapport aux engagements des chauffeurs ont déjà été prises et c'est pour cela que le 11 février, 2 jours après l'article que vous citiez, un nouvel article, a permis de corriger les choses et de donner plus clairement les décisions prises par le conseil d'administration. Tout ça pour dire que la situation actuelle est relativement claire du côté du conseil d'administration. Nous avons validé un budget qui permet les engagements

nécessaires pour avoir un nombre de chauffeurs suffisants. Par contre, il y a d'autres questions, qui pourraient être qualifiées de secondaires qui n'ont pas encore été validées dans le cadre du budget et devraient l'être de manière définitive en avril prochain.

2. Comme expliqué, les difficultés proviennent d'éléments relativement récents, en particulier la mise en place du nouvel horaire, soit en décembre 2016. C'est seulement au moment où les demandes, au niveau du budget 2018, des différents services ont été présentées au directeur que celui-ci était au courant de la situation de sous-effectif. Jusque-là une partie des problèmes en heures supplémentaires étaient imputables essentiellement à des maladies, notamment des maladies de longues durées. S'agissant de la même question pour le conseil d'administration c'est seulement au moment de recevoir le budget 2018, soit lors de sa séance de mi-novembre de l'année dernière que le conseil d'administration a été informé de la situation.
3. C'est une question difficile à savoir au niveau des personnes en charge de la

supervision des horaires et du roulement. Néanmoins, il a été constaté, lorsque nous avons voulu en savoir plus pour évaluer les demandes supplémentaires en terme de charge, nous avons demandé les indicateurs, que l'équipe de direction n'était pas en mesure de nous fournir. Ces indicateurs auraient permis d'évaluer les besoins et la bonne allocation des ressources en fonction des différents horaires et des différentes prestations à assurer.

4. Depuis décembre dernier un nouveau système, une nouvelle rotation horaire a été mise en place. Effectivement il a été demandé que chaque collaborateur renonce provisoirement à un jour de congé par mois. Cela n'exclut pas au cas par cas, que d'autres collaborateurs aient dû remplacer des personnes malades ou absentes, mais la demande, la spécificité qui date de décembre c'est uniquement de reporter la reprise d'heures sous forme d'une journée, à plus tard, cette situation a toujours été prévue comme étant transitoire. Comme je le disais ces jours de congé pourront être repris par l'ensemble des chauffeurs, une fois cette période terminée.

BABORD-TRIBORD

Une croisière de rêve sur le lac Léman avec ce bateau...

c'est possible



Balade à choix • Anniversaire • Soirée Jazz • Pêche
Sortie terrasses • De 1 à 8 personnes

Prix et renseignements: 079 103 18 27 • E-mail: babord-tribord@bluwin.ch

5. Oui, nous sommes particulièrement attentifs à cela. Nous respectons, à la fois la convention collective et l'ensemble des règlements.

En cas d'accident, il est difficile à dire, de manière générale un accident est analysé au cas par cas.

Concernant le cadre réglementaire, c'est la (LDT) loi fédérale sur le travail des entreprises de transports publiques, accompagné d'une ordonnance, qui fixe complètement le cadre et à tout moment, y compris sur période de transition, cette loi et son ordonnance sont respectées au sein des VMCV. Je crois qu'il est important de le préciser, nous ne sommes pas dans une situation où nous serions sortis du cadre légal, avec un danger notamment en terme de sécurité supplémentaire.

6. Non, en tout cas pas à mon appréciation et à celle du conseil d'administration. Ce que je tiens à dire c'est que notre président agit en fonction des décisions, des directives prises par le conseil d'administration et que l'ensemble des dernières décisions, par rapport à ce que l'on discute maintenant, ont été prises à l'unanimité du conseil d'administration. Aussi bien les représentants publics que les représentants privés.

Concernant la remise en ordre de la situation et les engagements, comme écrit dans la presse notamment dans l'article du 11 février, les engagements sont déjà en cours. Evidemment que certains prennent du temps, il y a des personnes qu'il faut former. Les engagements sont déjà en cours et la situation transitoire actuelle devrait se terminer d'ici Pâques, probablement même avant.

Par rapport à votre vœu, demandant que le conseil soit renseigné plus régulièrement, la Municipalité prend note de votre souhait tout en constatant que l'organisation en société anonyme soumet la Municipalité à certains devoirs. En particulier en administrateur, en l'oc-

currence moi, l'obligation de respecter le secret professionnel c'est toujours un peu compliqué, entre les éléments qui concernent du personnel, les éléments qui concernent l'entreprise avec le secret professionnel. De savoir ce qui peut être ou non communiqué et de manière usuelle je vous rappelle que chaque année il y a un rapport d'activités qui est rédigé et que celui-ci est publique. C'est cela qui fait office de communication officielle. Maintenant, nous prenons note de ce vœu et nous verrons dans quelle mesure il est possible de communiquer.

J'espère ainsi avoir répondu à Mme Gote.»

Mme Irina Gote

«Madame la Présidente, je remercie Monsieur le Municipal pour ces réponses détaillées. C'est vrai que je salue l'augmentation de l'offre et tous les différents développements des VMCV, c'est clair qu'il y a pas mal de challenges en ce moment, notamment avec la mise en route de l'hôpital Riviera. Cela fait beaucoup de contraintes pour une entreprise de transports, mais en même temps, il aurait, à mon sens, fallu anticiper les soucis de gestion de personnel, mais en tout cas je remercie.

M. le Municipal pour ses réponses.»

M. Christophe Privet

«Madame la Présidente, j'étais intervenu dans le cadre de différentes discussions qui ont eu lieu sur les réseaux sociaux, par rapport aux VMCV. J'ai pris note des réponses données par M. le Municipal Walther. Je m'étonne qu'il soit dit ce soir qu'il a été difficile d'anticiper les décisions. Il ne me semble pas que l'hôpital Riviera vient de tomber du ciel, la semaine dernière. Il me semble que cela fait depuis, sauf erreur, une dizaine d'années qu'il est question de ce projet. Il est en cours de construction depuis plusieurs années, la problématique de l'allongement de la ligne jusqu'à ce dernier est connue. Les décisions de notre propre conseil, pour augmenter le nombre de lignes, a pris un certain temps. Là aussi j'imagine que nos

décisions politiques étant lentes, elles permettent aux autres personnes de pouvoir se préparer. J'ai pris note que vous avez fait un article rectificatif, cependant je constate que les chauffeurs ont un brassard rouge pour faire part de «leur satisfaction», je ne sais pas qui, dans cette affaire, dit quoi.

Ce que je constate c'est que le personnel en lieu est place de nous faire une grève, a un brassard rouge. Je note, et ce sont vos propos, que l'équipe de direction a été incapable d'anticiper certains types de problèmes. Que vous soutenez avec vigueur votre Président du Conseil d'Administration, comme l'a relevé très justement Mme Gote, «est quelque peu ou a été quelque peu sulfureux dans son passage précédent». Je ne vous pose qu'une seule et unique question en regard des problèmes que nous connaissons aujourd'hui avec les VMCV, qui se réduit en définitive à devoir augmenter quelques EPT. Avez-vous envisagé de réduire les jetons de présence du Conseil d'Administration? Avez-vous envisagé de supprimer certaines primes à la direction? Avez-vous envisagé de réduire le nombre d'experts qui vous entourent alors que des jetons de présence vous sont versés pour faire ce travail et ainsi dégager les liquidités nécessaires pour augmenter le nombre d'EPT qui vous est demandé par le personnel.

Merci Monsieur le Municipal.»

M. Caleb Walther Municipal

«Je vous remercie M. Privet d'avoir pris beaucoup de notes, par rapport à mes propos et de m'avoir écouté.

Certaines informations, au niveau des primes du directeur de l'équipe de direction, je ne peux pas en faire mention ce soir devant votre assemblée. Je peux vous dire que non, nous n'avons pas décidé de faire évoluer les jetons de présences des administrateurs de cette société. Nous avons également constaté, par exemple, au niveau financier, par rapport à vos soucis d'un appel important à des heures supplémentaires, qu'il était également possible d'engager plus de chauffeurs avec une

LA BRASSERIE
FINE FOOD & DRINKS

1865

TOUS LES JEUDIS DES 18:30

L'APERERO DISCO

BY FRIK N CHIC

@la_brasserie_j5
@frik_n_chic

ferrinirecords HANA ROAD Heineken
CAMPARI MON DRINK

masse salariale constante. Sur votre critique par rapport à l'anticipation, c'est facile de dire tout ce qu'il aurait fallu faire.

Maintenant que cela fait quelques années qu'il est prévu de construire cet hôpital, nous ne savons toujours pas comment y accéder, cela fait quelques années qu'il y a des enjeux par rapport à cela. Il y a, comme vous le savez, une décision qui est attendue du côté de Villeneuve qui a des impacts très importants. Il y avait aussi une question de 'comment est-ce que l'on va accéder du fait qu'il n'y a pas de ligne aérienne?' et c'est le printemps dernier que nous avons commencé à avoir des pistes par rapport à des systèmes qui nous permettraient de relier Villeneuve à l'hôpital via des systèmes électriques. Il y a beaucoup de choses qui évoluent et je tiens à préciser ici, car j'ai peut-être été peu clair: ce n'est pas l'hôpital qui a créé la situation actuelle, c'est un enchaînement de projets compliqués et l'incapacité à fournir des indicateurs clairs qui permettent de dire le nombre de chauffeurs dont nous avons besoin par rapport aux horaires actuels. Evidemment que, quand vous avez voté ici l'augmentation de l'offre, ce dont je me réjouis aussi, nous avons des projections financières mais après, la société, doit complètement s'adapter en fonction des horaires, des demandes qui sont faites tôt le matin, tard le soir avec des périodes hautes et basses. C'est relativement compliqué et, en l'occurrence, encore une fois nous n'avons pas été, au niveau du conseil d'administration nantis d'éléments suffisamment clairs qui nous permettaient de dire «voilà l'enveloppe qu'il faut octroyer en nombre d'EPT». Ce travail-là est en cours, le besoin a été évalué et les engagements faits. Ce n'est pas parce qu'il y a la volonté de prévoir plus de bus, qu'il y a la construction d'un hôpital, que nous possédons l'ensemble des éléments par rapport à la complexité de gestion d'une équipe de bientôt 120 chauffeurs.

Je vous remercie.»

Interpellation

Fondation Apollo, sommes-nous sur la bonne orbite?

M. Tal Luder

Madame la présidente, Chères et chers collègues, Madame la Municipale,

Le 9 avril 2014, notre Conseil communal acceptait avec enthousiasme le préavis 02/2014 relatif à la signature d'un contrat de prestations générales avec la Fondation Apollo, portant sur le logement de transition et le logement communautaire pour un montant annuel de CHF 150'000.- dont l'objectif était de permettre aux personnes qui peinent à se loger, que ce soit par des problèmes de comportement ou d'endettement, de trouver ou conserver un logement, voire de s'y maintenir en cas de risque d'expulsion.

La fondation Apollo signe des baux, assortis d'un contrat d'une durée de 2 ans renouvelables, veille à ce que le loyer soit payé et

assure le suivi social des locataires; ces derniers s'engagent à tout mettre en œuvre pour résoudre les difficultés (comportement, endettement, etc.) qui les empêchent de prétendre par eux-mêmes à un logement. À terme, ils doivent tendre vers l'autonomie et susciter la confiance des gérances et des propriétaires afin que le bail passe à leur nom. S'ils ne respectent pas les règles fixées, ils devront quitter leur habitation.

Enfin, il était précisé dans le préavis que le montant forfaitaire de CHF 150'000.- octroyé par notre ville sera réduit de CHF 40'000.- en regard de la subvention cantonale accordée à la fondation Apollo.

Le montant de la subvention annuelle serait ainsi réduit à CHF 110'000.-, le préavis précise aussi que le forfait sera réévalué tous les deux ans afin de l'adapter si besoin en est par la Fondation

Apollo selon le nombre de demandes traitées ou si la Commune elle-même souhaitait des modifications.

Notons que en aucun cas la Municipalité n'a désiré avoir un contrôle sur le mode de fonctionnement de la Fondation et que de facto, elle n'est pas représentée au sein de son Conseil.

Lors de la lecture du rapport de la commission de gestion de l'année 2017, j'ai été surpris en ce qui concerne le chapitre consacré à la fondation Apollo vu qu'aucun chiffre ou résultat probant ne figure dans le rapport. Il est juste rappelé la mission de cette dernière, sans autres éléments.

Après quelques recherches, j'ai péniblement trouvé quelques éléments qui soulèvent les questions suivantes:

1. Combien de Montreusien-ne-s bénéficient-ils à ce jour de baux à loyer garantis par la Fondation Apollo?
2. La subvention a-t-elle été réévaluée à la hausse ou à la baisse après les deux premières années en référence à la question n° 1?
3. Comment expliquer que la fondation Apollo, procède depuis plusieurs années à la mise en location de bureaux partagés en concurrence avec les régies professionnelles, alors que cette mission ne figure pas dans ses statuts?
4. Le Président de ladite Fondation étant le directeur et propriétaire d'une société proposant à des clients privés la location de bureaux partagés dans les locaux d'Apollo, ne met-il pas par la proximité de cette activité la Fondation en porte-à-faux avec son but?
5. La Municipalité n'envisage-t-elle pas de se faire représenter au sein de la fondation Apollo vu l'importance de la subvention montreuusienne?

Je remercie la Municipalité pour la réponse écrite qu'elle voudra bien me donner.

Mme Jacqueline Pellet Municipale

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, effectivement une réponse écrite sera apportée à l'interpellateur.»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je voulais brièvement m'exprimer suite à la transmission de la réponse écrite à mon interpellation sur la possible application du règlement européen de protection des données à la commune de Montreux.

Je remercie la Municipalité de sa réponse. Selon moi, à notre niveau, il convient avant tout de s'interroger sur la question de savoir dans quelle mesure, nos autorités communales sont susceptibles d'entrer dans le champ d'applications du RGPD. Je rejoins la Municipalité lorsque celle-ci estime que le RGPD va constituer le nouveau standard en matière de protection des données. De telle sorte que la Confédération, les Cantons, les Communes et les entreprises de notre pays devront s'y soumettre de toute manière, ne serait-ce que par la nécessaire adaptation de notre droit interne. Je me permets toutefois de préciser, en lien avec la réponse à la question 3, la question n'est pas de savoir si les biens ou services sont livrés dans l'union européenne mais de savoir si une offre, en relation avec la livraison de biens ou de services de la commune intervient vis-à-vis du public européen.

Quant à cette question j'estime que la Municipalité est la plus à même de savoir quelles données sont traitées par notre administration et quelles sont les activités de cette dernière. Au demeurant, il serait fort intéressant de voir comment les autorités de l'Union Européenne entendent faire appliquer et exécuter un texte de droit européen à une collectivité située dans un état tiers, si tel est véritablement la volonté desdites autorités. Enfin j'espère que la commune procédera à l'analyse de la conformité de ces traitements de données en temps utiles, étant précisé que le délai annoncé dans la réponse, à la fin de l'année 2018 pour l'entrée en vigueur des révisions, non seulement du droit fédéral mais également du droit cantonal, puisque le canton attend que Berne ait fini son travail, pour commencer le sien. Il me semble totalement irréaliste, vu que la commission chargée de l'étude du projet au niveau de la confédération a décidé de scinder ce dernier en deux parties. Entre l'intérêt de partir trop vite en besogne et celui de ne pas s'y prendre trop tard, l'important est me semble-il de trouver un équilibre.»

Mme la Présidente

«Je rappelle aux motionnaires, aux postulants et interpellateurs de bien vouloir envoyer leurs textes à la secrétaire afin qu'elle puisse rédiger le PV.»

Il est 21h 39, Mme la Présidente Catherine Buchet lève la séance.

(suite en page 29)

AMSTEIN

BOISSONS SHOPPING

Nos actions de Juin

Valable du 5 au 26 juin 2018

Naissance d'une nouvelle boisson fraîche des alpes suisses!

NEW!



Bitter Lemon, Ginger Ale, Ginger Beer, Ginger & Lemongrass Tonic Water, Rosemary Tonic Water, Classic Tonic Water

1.39

20CL



Citron, Grapefruit

7.23

6/150CL PET



Citron, Pêche

8.45

6/150CL PET



4.21

6/150CL PET



Classic, Silence

6.00

6/150CL PET



Bière blonde
Vol.alc. 4.8%



Bière blanche
Vol.alc. 5.2%

-20%



Bière blonde
Vol.alc. 7%



Bière blonde
Vol.alc. 4.7%



Bière rousse
Vol.alc. 4.5%



4.40

6/125CL PET

MINI - FÛTS 5L « LE + POUR VOS BBQ »



Clos des Moines
2016
Dézaley AOC
Ville de Lausanne
Grand Cru
Chasselas



14.52

75CL



Santa Caterina
2013
Nobile di Montepulciano
DOCG
Trose
Sangiovese



14.77

75CL



Clarendelle rosé
2016
Bordeaux AOC
Merlot,
Cavernet Sauvignon,
Cabernet Franc



15.79

75CL

Fruits pressés frais en Valais.
A la santé de la nature!

100% SUISSE



Divers jus
Abricot, Poires-Coings, Pommes-Betterave,
Pommes-Carottes, Pommes-Sureau,
Poire-Verveine, Poire-Williams

2.71

25CL



Bollicina
Prosecco Spumante
DOC, Paladin



9.45

75CL



Rosé St-Lucie
2015
Côteaux
d'Aix-en-Provence AC



6.88

75CL



Trooper
Bière blonde
Vol.alc. 4.7%

1.75

50CL



Liefmans Fruitesse
Bière oud Bruin,
fruitée
Vol.alc. 3.8%

+ consigne

1.60

25CL



N°1 en Suisse

Wittekop
Bière blanche
Vol.alc. 4.5%

1 carton acheté
= 1 T-Shirt offert



1.46

33CL



Colomba Rosée
Bière blanche
au jus de
grapefruit
Vol.alc. 4.5%



Saveur
de Corse

2.10

25CL



Pietra
Bière ambrée
à la farine
de châtaigne
Vol.alc. 6.0%



Saveur
de Corse

2.14

33CL



Ramseier
Jus de pommes

1.31

50CL PET

DÉGUSTATION Bières & Vins

La rencontre de 2 mondes parfaits

**Le samedi 9 juin
de 11h00-15h30**

ZI La Veyre - 1806 St-Légier
Ouvert à tout le monde



Idées de terra

RESTAURANT PIZZERIA Spécialités italiennes **LA GONDOLA**

Magnifique terrasse au bord du lac

Hamburger maison - Poulet - Agneau - Bœuf

Assiette Gondola - Roastbeef - Pizzas au feu de bois (aussi à l'emporter) - Sandwich chaud - Salades composées - Week-end à thème
Possibilité menu + bateau 1 heure à partir de 10 personnes
Choix de bières italiennes

Chez Sabine et Annibale

Grand Rue 89, 1844 Villeneuve Tél. 021 960 31 36

Auberge de Chaulin

Restaurant - Carte de saison
Fermé Dimanche soir et Lundi

Stéphanie et Christopher Cull
Route de Chaulin 81, 1832 Chamby
Tél. +41(0)21 964 32 70 - www.aubergedechaulin.com



Cuisine de saison
traditionnelle
Tél. 021 962 82 82



Assiette du jour - Animations diverses
Coupe du monde en LIVE

Rue du Marché 23 - 1820 Montreux
Tél. +41 21 963 90 00
restaurant@alibi-montreux.ch
www.alibi-montreux.ch

CAFÉ-RESTAURANT DU PORT

- Terrasse ombragée avec magnifique vue sur le lac
- Poissons du lac
- Assiette du jour
- Carte de saison

23, rue d'Italie - 1800 Vevey
Tél. 021 921 20 50 - www.cafeduport.ch



Restaurant du Bassin

Filets de perche et poissons frais
Carte «Spécial Terrasse»
1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44
Fermé dimanche et lundi



Le Palais Oriental

un monde à part...

Quai E.-Ansermet 6 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 12 71

LA CERIGNIAULAZ



Carte d'été dans le calme de la nature

Restaurant à 1300 m dans un cadre authentique
Saveurs du terroir fraîcheur du marché
Découvrez nos spécialités sur notre site www.lacergniaulaz.ch

Claudia & Christian Mathey
Auberge de la Cergniaulaz Rte de la Cergniaule 18, Orgevaux
1833 Les Avants - Montreux Tél. 021 964 42 76 Fax 024 964 64 83
info@lacergniaulaz.ch www.lacergniaulaz.ch Fermé lundi & mardi

sses pour l'été



Golf-Hôtel RENÉ CAPT
MONTREUX



Rue Bon Port 35 - CH-1820 Montreux
Tél. +41 (0) 21 966 25 25 Fax +41 (0) 21 963 03 52
golf-hotel@myontreux.ch - www.golf-hotel-montreux.ch

RESTAURANT

Le Bellevue

GÉRALD DUFRESNE

Restaurant panoramique
Terrasse au bord du lac
Cuisine de 11h à 23h



Quai Isaac de Rivaz
1898 SAINT-GINGOLPH
Tél : +41 (0)24 481 82 22
Fax : +41 (0)24 481 41 17 - dufresne@bluewin.ch

Restaurant - Pizzeria de l'Aigle



Pâtes et Pizzas Maison - Spécialités de poissons
Entrecôte Café de Paris - Carte des vins d'ici et d'ailleurs
Grand Rue 48 - 1844 Villeneuve
Tél. 021 968 14 16 - aiglerestaurant@bluewin.ch



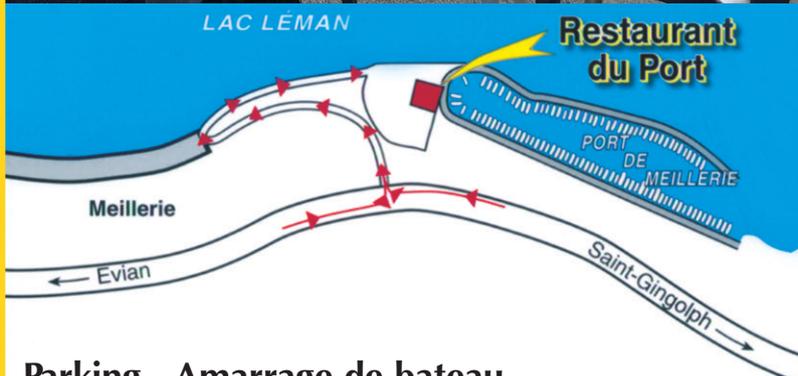

Petite croisière sur ce bateau pour un repas sur une terrasse de votre choix? C'est possible!
Au départ de Villeneuve, Montreux, Clarens
Renseignements: Bâbord-Tribord au 079 103 18 27

Restaurant du Port



Les Voiles de la Rouvenaz

TERRASSE LOUNGE
- MONTREUX -

Parking - Amarrage de bateau
Terrasse au bord de l'eau - Poissons du Léman
MEILLERIE - Tél. 04 50 76 14 30 / 04 50 76 11 79

La Rouvenaz

Rue du Marché 1 ■ 1820 Montreux
Tél +41 (0)21 963 27 36 ■ info@rouvenaz.ch

Facebook Instagram #larouvenaz ■ www.rouvenaz.ch



Ceil-de-Perdrix
2017
Neuchâtel AOC
Montmollin
Pinot Noir




13.35
75CL

Jules
2016
Lavaux AOC
JM Favez
Assemblage rouge
Gamaret,
Pinot Noir



10.60
75CL

Nero d'Avola
2016
Terre Siciliane IGT
Provins
Selezione
Isole Baroncelli



4.51
50CL

Governo All'uso
Toscana 2015
IGT - San Leonino
Sangiovese




12.27
75CL

Les Vignes de Bila-Haut
2016
Côtes du Roussillon
Village AC
Michel Chapoutier
Grenache, Syrah,
Carignan



10.23
75CL

Kochersberg 1^{er} prix
Bière blonde
Vol.alc. 4.2%



9.36
24/25CL

Oranjeboom
Bière blonde
Vol.alc. 5.0%



0.58
33CL

Chardonne blanc
2016
Lavaux AOC
JM Favez




11.39
70CL

Apologia Pink (rosé)
2016
Vin de pays romand
Provins
Pinot Noir, Syrah,
Humagne Rouge




14.82
75CL

Château d'Anglès
Rosé 2016
Famille Fabre M.C
Coteaux du
Languedoc ac
Mourvèdre, Syrah,
Grenache




10.53
75CL

Kitchen Brew Everyday Pale Ale
Bière blonde IPA
Bâle
Vol.alc. 5.2%




2.40
33CL

90Nove Officina Della Birra
Bière blonde
Tessin
Vol.alc. 4.6%




2.09
33CL

Jorat La Framboise
Bière de froment,
fruitée
Vaud
Vol.alc. 5.5%

NEW!




3.66
33CL

Whitefrontier Freeride World Tour
Bière blonde
Valais
Vol.alc. 5.0%




3.11
33CL

Brewdog Punk IPA
Bière blonde IPA
Vol.alc. 5.6%



1.86
33CL

Stone IPA
Bière blonde IPA
Vol.alc. 6.9%



2.04
33CL

Gin Bulldog
Vol.alc. 40%



27.56
70CL

Aperol
Vol.alc. 11%



11.09
70CL

Smirnoff Red N° 21
Vol.alc. 40%



14.81
70CL

Captain Morgan Spiced Gold
Vol.alc. 35%



14.91
70CL

Cette offre de spiritueux n'est pas soumise à la durée de validité de ce feuillet. Aucune vente de spiritueux aux jeunes de moins de 18 ans.

Tous les prix sont en Francs suisses (CHF).

+600 bières à découvrir, +400 vins, +3'500 articles en stock
Achetez au détail, payez au prix de gros!

AMSTEIN
BOISSONS
SHOPPING

Z.I la Veyre - 1806 St-Légier - Tél. 021 926 86 04 / Fax 021 943 50 53

www.amstein.ch - info@amstein.ch

AMSTEIN SA ne vend pas: de vins, bière et cidre aux jeunes de moins de 16 ans et de spiritueux, apéritifs et alcoolops aux jeunes de moins de 18 ans.

Tenanciers à l'Hotel de Ville d'Yvonand de 1994 à 1998, Claudia et Christian Mathey, valaisans d'origine, décident par amour de l'endroit, de reprendre l'Auberge de la Cergniaulaz à Orgevaux dans les hauts de la commune de Montreux à 1300 mètres d'altitude.



De transformations en transformations, le résultat de l'établissement est aujourd'hui tout simplement somptueux: une grande terrasse ombragée au milieu de la nature dans une tranquillité absolue, un intérieur chaleureux avec un décor chalet et une carte raffinée de suggestions au gré des saisons vous attends.

Très grand choix de vins d'ici et d'ailleurs pour votre plus grand plaisir.

Claudia et Christian sauront combler vos papilles gustatives avec tout leur savoir-faire. Et le sourire de la patronne...



Les Entrées	
OS à Moëlle et Toast	19.-
TERRINE de Foie gras	22.-
SALADE gourmande au Foie gras Poêlé	22.-
TERRINE MAISON	19.-
Potée d'escargots en croûte	25.-
SALADE Fraîcheur	12.-
Duo de Tartare (poissons du lac)	24.-
CARPACCIO de St Jacques à la Thai	22.-
Les plats	
LAPIN à la Tessinoise et sa polenta	37.-
CARRE D'AGNEAU au THYM	48.-
Filet de Boeuf et son beurre	55.-
MAGRET de CANETTE aux Fignes	46.-
Pavé de cheval aux apprêts	46.-
Filet de TERN ROUGNAI	37.-
Filet de lotte aux AGRUMES	45.-
TRAVERS de PORC LAQUE	40.-
SUPRÊME de Poulet aux MORILLES et vin jaune	44.-



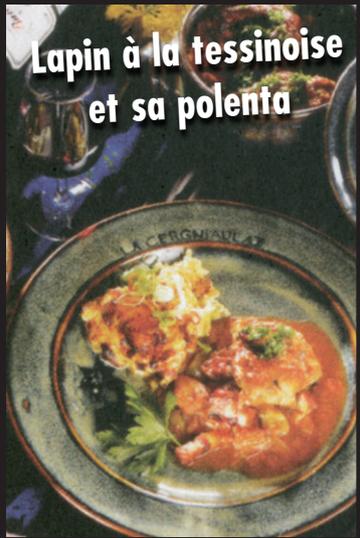
Tartes diverses tout l'après-midi



Jarret de veau à l'ancienne



Os à moëlle et toast



Lapin à la tessinoise et sa polenta

LA CERGNIAULAZ

restaurant à 1300 m dans un cadre authentique

saveurs du terroir fraîcheur du marché

Découvrez nos spécialités sur notre site www.lacergniaulaz.ch

Lausanne — Aigle

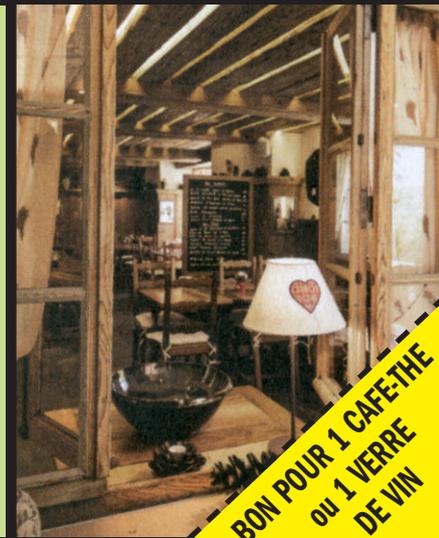
MOB

Claudia & Christian Mathey

Auberge de la Cergniaulaz
Rte de la Cergniaule 18, Orgevaux
1833 Les Avants - Montreux
Tél. 021 964 42 76 - Fax 024 964 64 83
info@lacergniaulaz.ch

www.lacergniaulaz.ch

Fermé lundi & mardi



BON POUR 1 CAFÉ/THÉ ou 1 VERRE DE VIN

L'été gagnant !

LES BEAUX JOURS SONT LÀ !

Venez profiter de la vue imprenable sur le lac Léman et les Alpes qu'offrent nos terrasses, en appréciant les délices du restaurant le Saxo.

180.-
POUR 2

SPÉCIAL FRUITS DE MER EN JUILLET ET EN AOÛT

Bol de soupe d'étrille,
croûtons et rouille

Assortiment de fruits de mer rouges
Homard grillé, carabineros à la plancha
crevettes sautées à l'ail, gratin de tourteau
& salade de poulpe
servi avec riz blanc ou
pomme vapeur

Montreux Casino Beach

TOUS LES JOURS, TOUT
L'ÉTÉ ET PAR BEAU TEMPS !

Les dimanches de 11h30 à 15h30,
venez déguster « on the water »
nos buffets brunch à volonté
jusqu'au 1^{er} juillet votre enfant*
est notre invité.

**BUFFETS BRUNCH
À VOLONTÉ**

DÈS
29.-

* 1 enfant offert par adulte,
6 ans max

THÉ
DANSANT
MERCREDI 1^{ER} AOÛT
À 14H

Entrée + parking
+ 1 boisson + 1 pâtisserie

13.-

ou

Entrée + parking
+ 1 boisson + 1 pâtisserie
+ Buffet "Saveurs choisies"
à midi au restaurant l'Entracte

35.-

MEGA LOTO GRATUIT
MARDI 31 JUILLET
À 20H

BUFFET
LOTO REPAS
JEUDI 23 AOÛT
DÈS 18H

20.-

+ de 3'000.- de lots
à gagner à chaque loto

MATCH
AUX CARTES
MERCREDI 4 JUILLET
À 19H30

3 x 12 parties de «Jass»
panachées par
équipe de 2 joueurs

+ de 1'500.- de cadeaux à gagner

SUMMER PACK

+ 1 apéritif
+ 1 menu 3 plats
+ 1 entrée à la piscine
+ 1 cocktail
+ 7.- de ticket de jeu
+ 1 heure de parking

59.-
AU LIEU
DE 99.-

B

CASINO
BARRIÈRE
MONTREUX

MACHINES À SOUS
DÈS 10H

TABLES DE JEUX
DÈS 15H30

RESTAURANT L'ENTRACTE
SERVICE JUSQU'À TARD DANS LA NUIT

RESTAURANT LE SAXO
AMBIANCE COSY

BAR LE SAXO
AMBIANCE MUSICALE LES VENDREDIS
ET SAMEDIS SOIRS

BAR DES SPORTS
RETRANSMISSIONS SPORTIVES
EN CONTINU

PISCINE
TOUS LES JOURS

PLAGE
TOUS LES JOURS

◆◆◆◆◆

021 962 83 83

www.casinodemontreux.ch

◆◆◆◆◆

Réservé aux personnes majeures et non-interdites.
Pièce d'identité obligatoire.
Gains, cadeaux, boissons, à l'exception des spiritueux et alco pops.
*Ticket de jeu offert aux machines à sous, non remboursable et non négociable.
Photos non contractuelles.



Fribourg - Les Ponts-de-Martel
Martigny - Vevey

Culturefood
quand l'appétit va ...



www.culturefood.ch

RESTAURANT PIZZERIA

Grande Salle de Conférence / Banquets 60 places



RIALTO

Chez Ricardo & Albina
Spécialités Portugaises

FERME LE LUNDI

Grillades au feu de bois - Pizzas au choix à l'emporter

Av. Mayor-Vautier 2 Tél. 021 964 32 02

1815 Clarens - Montreux Natel 079 601 98 86

Côte de bœuf à la braise
Filet de bœuf sur ardoise
Entrecôte sur ardoise
Fondue Bourguignonne
ou Chinoise
Gambas



Restaurant du Basset
En face du port

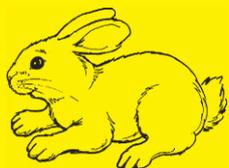
Qualité - Fraîcheur

1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44



www.restaurant-du-basset.ch

Lapins fermiers



Elevage sur paille
et en plein air
Nourris avec les céréales
de la ferme

20.- le kilo

Cédric: 078 952 65 70

CAVEAU DES VIGNERONS

M o n t r e u x

Jérôme Deschamps



Le Caveau des Vignerons vous accueille
tous les jours de 9h à 24h et de 10h à 24h
les samedis et dimanches.

Dans une ambiance détendue, venez décou-
vrir nos spécialités suisses et autres plats
selon vos envies.

Rue industrielle 30 bis - 1820 Montreux
Tél. 021.963.25.70
deltadeschamps@gmail.com



Retrouvez plus de 10 sortes de fondues,
fabrication maison:

Moitié-moitié - Pur Vacherin - Trufée - Bolets
Chèvre - Piment d'Espelette - Ails des Ours

Pour vos événements, anniversaires, mariages,
découvrez nos magnifiques plateaux
sur mesure avec au choix fromages
et viandes séchées.

Rue de l'Église Catholique 9 - 1820 Montreux
021 963 25 22

GangNam 강남
KOREAN BARBECUE

Grillade sur votre table



Horaires Ouverture
11:00-23:00 non-stop

Grand Rue 60, 1820 Montreux,
Téléphone: 021 965 34 64



1 APÉRITIF
MAISON OFFERT
pour 1 repas pris

LE BACCARA
BAR & BISTRO



CAFE DE PARIS

CHANGEMENT DE GÉRANCE
NOUVELLE CARTE
NOUVELLE AMBIANCE

Avenue Nestlé 19, 1820 Montreux | Tél. 021 963 00 44
info@lebaccara.ch

BON de Fr. 10.-
au GangNam

RESTAURANT PIZZERIA
Spécialités italiennes

LA GONDOLA

Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois
Chez Sabine et Annibale

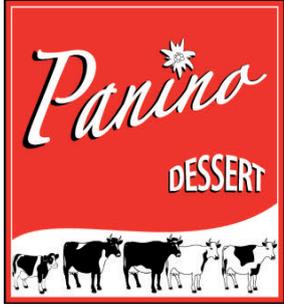


Fermé le mardi soir et le mercredi
Grand'Rue 89
1844 Villeneuve - Tél. 021 960 31 36

**DU JEUDI AU DIMANCHE,
GRILLADES DE POISSONS,
SPÉCIALITÉS DE FRUITS DE
MER ET MOULES MARINIÈRES**

**DÉGUSTATION
DE PÂTES FRAÎCHES
NOS GRILLADES**

**PIZZA AU FOUR à BOIS
(AUSSI À L'EMPORTER)**



Pains cuits au feu de bois
Pâtisseries • Chocolats
Service Traiteur • Tea room

www.panino-dessert.ch - Tél. 0848 000 070
Vevey - La Tour-de-Peilz

CAFÉ-RESTAURANT DU PORT




**Cuisine traditionnelle
au gré des saisons
Spécialités de poissons**

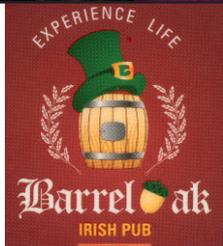
23, rue d'Italie - 1800 Vevey
Tél. 021 921 20 50
www.cafeduport.ch



**Une vraie boucherie
aux produits faits maison!**

*Boucherie
Charcuterie Artisanale*

Grand-Rue 24, 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 10 64 - Fax 021 960 16 46
P Fermé le jeudi



**18 sortes de bières en pression
Cuisine non-stop samedi et dimanche
dès 12 h 00**

**COUPE DU MONDE EN LIVE
SUR ÉCRAN GÉANT**

Avenue des Alpes 37, 1820 Montreux
Tél. +41 (0) 21 961 16 81
care@barrel-oak.com | www.barrel-oak.com

AMSTEIN
BOISSONS SHOPPING

www.amstein.ch

+ 3'500 BOISSONS

Bières - Vins - Alcools forts
Eaux minérales - Jus de Fruits

MAGASIN OUVERT AU PUBLIC

Z.I. La Veyre
1806 St-Légier s/Vevey
021 926 86 04

Lundi-vendredi	Samedi
8h00 - 12h00	9h - 16h
13h30 - 18h30	NON STOP!



BREWDOG **WARSTEINER** **WITTEKOP**



**1 APÉRITIF
MAISON OFFERT
pour 1 repas pris**

CAFÉ DE PARIS

LE PRESSOIR
RESTAURANT - BAR - LOUNGE

By 

CAFÉ DE PARIS

CHANGEMENT DE GÉRANCE
NOUVELLE CARTE | NOUVELLE AMBIANCE

Grand-Rue 29, 1844 Villeneuve | Tél. 021 960 19 13
info@brasserielepressoir.ch



Belle terrasse!

Restaurant thaïlandais **Éléphant Blanc**

Jean-Luc et Netaporn Müller

Spécialités thaïlandaises

Quai Grand'Rives 12
1844 Villeneuve - Tél. +41 21 960 12 68

info@elephantblanc-ned.ch
www.elephantblanc-ned.ch

P Fermé le lundi



Les Amis Fribourgeois
de Montreux et Environs

GRANDE BÉNICHON

25 - 26

AOÛT 2018

MONTREUX - MARCHÉ COUVERT

SAMEDI

- ANIMATION MUSICALE ET FOKLORIQUE
- BAL DÈS 19H00

DIMANCHE

HÔTE D'HONNEUR
Commune de CHÂTEL-ST-DENIS

- MESSE CHANTÉE
- ANIMATION MUSICALE ET FOKLORIQUE
- BAL DE 16H À 20H

HEURES D'OUVERTURES SAMEDI 12H - 23H

DIMANCHE 12H - 20H / 10H MESSE CHANTÉE

RESTAURATION

SAMEDI DE 12H À 23H

DIMANCHE DE 11H À 18H



Riva
bar
Vins & Tapas
du 14 juin au 15 juillet

FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

LE MONDIAL
SUR GRAND ÉCRAN!

Offre Spéciale
Célébrez l'événement et profitez
du champagne Taittinger
édition limitée Russia 2018
à prix exceptionnel!

CHF 80.-

Av. des Alpes 60 - Montreux
7/7 dès 15h
021 961 12 60
RIVABAR.CH



Restaurant du Basset

Tous les jeudis à midi

Langue de bœuf

Sauce aux câpres

à volonté

Fr. 21.-

1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44



BAVARIA

MONTREUX

Avenue Nestlé 17 - Montreux
Tél. 021 963 25 45

Ouvert de 10h30 à 14h30 et de 17h30 à 23h
Fermé dimanche soir et lundi

Tous les détails sur www.bavariamontreux.ch

Les membres du Conseil ont été régulièrement convoqués le mercredi 25 avril 2018 à 20h00, à l'Aula de Montreux-Est, rue de la Gare 33 à Montreux.

Présence: 89 conseillères et conseillers ont signé la liste de présence.

Ont fait excuser leur absence: Mmes Baumann Julianne, Buff Caroline, Grangier Carole, Andreane Jordan Meier. MM. Stéphane Barbey, Grognoz Patrick, Meichtry Franco, Schneider Edgar

N'ont pas fait excuser leur absence: Mme Balu Livia Mirela, MM. Degerab Bassam, Ehinger Mathieu

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2018

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU NOTAMMENT SUR LA COMPOSITION

2.1 de la motion de M. Christophe Privet «FET: 2.0». (Date de la commission: le mercredi 2 mai 2018 à 19h00, rue du Marché 8 à Montreux);

Présidence UDC: M. Tal Luder

Membres: Mmes Irina Gote, Laurence Sierro
MM. Olivier Blanc, Nicolas Büchler, Yves Depallens, Francis Gonzalez, Arnaud Grand, Daniel Manzini, Christophe Privet

2.2 de la motion de M. Tal Luder: «Montreux Pass, gagnant – gagnant». (Date de la commission: le lundi 11 juin 2018 à 19h00, rue du Marché 8 à Montreux);

Présidence Verts: M. Gaëtan Cousin

Membres: Mmes Carolanne Feissli, Sandra Genier Müller, MM. Jonathan Al Jundi, Angelo Giuliano, Tal Luder, Pierre-Yves Nussbaum, Benoît Ruchet, Pierre-André Spahn, Vincent Tschopp

2.3 du postulat M. Gaëtan Cousin «du bio et du local dans les cantines communales». (Date de la commission: le jeudi 3 mai 2018 à 19h00, rue du Marché 8 à Montreux.);

Présidence SOC: M. Romain Pilloud

Membres: Mmes Susanne Cornaz, Prisca Gaillet, Andrea Gremaud MM. Gaëtan Cousin, Laurent Demartini, Daniel Meillaud, Olivier Müller, Silvano Pozzi, Vincent Tschopp

2.4 du postulat de M. Olivier Raduljica: «Aller plus loin pour soutenir nos sociétés locales». (Date de la commission: le mardi 15 mai 2018 à 19h00, rue du Marché 8 à Montreux).

Présidence ML: M. Emmanuel Gétaz

Membres: Mmes Charlotte Chevallier, Anne Saito, Bibiana Streicher, Christine Menzi MM. Ihab Al Jundi, François Grand, Arnaud Grand, Silvano Pozzi, Olivier Raduljica

3. NOMINATION

3.1 Nomination d'une ou d'un membre du Conseil d'établissements scolaires de Montreux-Veytaux, en remplacement de M. Julien Kundert (VERTS), démissionnaire.

Mme la Présidente

«Nous devons procéder à la validation par ce Conseil de la nomination d'un membre du Conseil d'établissements scolaires de Montreux-Veytaux, en remplacement de M. Julien Kundert (VERTS), démissionnaire.

Le groupe des Verts a-t-il une proposition à faire?

M. Kundert, vous pouvez vous exprimer».

M. Yves Laurent Kundert

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le groupe des Verts à l'honneur de désigner Mme Jessica Ruedin, comme remplaçante de M. Julien Kundert qui est parti une année en Allemagne pour finir ses études.

Mme Jessica Ruedin travaille pour la commune de Vevey ou elle s'occupe de la communication de cette commune et nous nous réjouissons qu'elle puisse prendre part au Conseil d'établissements scolaires de Montreux-Veytaux.

Merci Madame la Présidente».

Election approuvée à la majorité moins 1 abstention

Mme la Présidente

«Mme Jessica Ruedin, je vous félicite pour votre nomination et vous souhaite beaucoup de plaisir en tant que membre du Conseil d'établissements scolaires Montreux-Veytaux».

Applaudissements de la salle

4. CORRESPONDANCE

Quelques correspondances.

5. COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

Pas de communications

6. MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS DÉPOSÉS

1 postulat a été déposé pour cette séance, il sera développé au point 9 de l'ordre du jour. Il s'agit de: «*Développement d'un terrain Multi-Sport pour les habitants de Chernex et des hauts*». de M. Jonathan Al Jundi

3 interpellations, Ont été déposées pour cette séance, elles seront développées au point 10 de l'ordre du jour. Il s'agit de:

«*Suite à sa sortie d'orbite, la Fondation Apollo aurait-elle de sérieux problème de communication avec Montreux?*» de M. Christophe Privet

«*Ecole de Glion menacée – village mobilisé*». de M. Nicolas Büchler

«*Ecole de Glion menacée - village mobilisé*» (interpellation coordonnée). de M. Emmanuel Gétaz

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS

7.1 sur le préavis No 01/2018 relatif à la révision des statuts de l'Association régionale d'action sociale Riviera. (Rapp: M. Yanick Hess);

Mme la Présidente

«Monsieur le président rapporteur avez-vous quelque chose à ajouter?»

M. Yanick Hess

«Non Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«Nous allons à présent prendre les articles qui sont soumis à l'approbation des Conseillers communaux (soit les articles 5, 6, 10, 30 et 37).

Je vais ouvrir la discussion article par article puis une fois close, faire voter l'article.

Art. 5

Adopté par 81 OUI et 1 non

Art.6

Adopté par 81 OUI et 1 abstention

Art. 10

Adopté par 83 OUI et 4 abstentions

Art. 30

Adopté par 81 OUI et 1 abstention

Art. 37

Adopté par 86 OUI et 2 abstentions

Nous allons donc passer aux conclusions du préavis.

Je remercie le Président-rapporteur de bien vouloir les lire».

M. Yanick Hess

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de

bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu 1. le préavis No 01/2018 de la Municipalité du 26 janvier 2018 au Conseil communal relatif à la révision des statuts de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS Riviera)

2. vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'adopter la modification des statuts de l'ARAS Riviera, tels que proposés.
2. de fixer l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'ARAS Riviera après leur approbation par le Conseil d'Etat.

Les conclusions sont acceptées par 87 OUI et 2 abstentions

7.2 sur le rapport No 02/2018 relatif aux résultats des études d'avant - projet de sécurisation et de développement du Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) et à la suite à donner sur ce dossier. (Rapp: Mme Irina Gote);

Mme la Présidente

«Je demande à la Présidente rapporteur ainsi qu'à M. Emmanuel Gétaz, rapporteur du rapport de minorité, de me rejoindre.

Mme la Présidente, avez-vous quelque chose à rajouter?»

Mme Irina Gote

«Madame la Présidente, M. le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chers collègues,

Dans un premier temps, je comptais rédiger un rapport court et synthétique. Toutefois après avoir lu les 100 pages de notes, écouté les 14 heures d'enregistrements de séances, je me suis rendue

compte que si je maintenais la version courte vous n'alliez tout simplement rien y comprendre. Beaucoup de nouvelles informations importantes, tant sur le volet architectural, que sur le volet financier, ont été transmises à la commission. J'espère que vous ne m'en voulez pas trop pour la longueur du rapport et qu'il a été digeste.

Je regrette aussi que notre site supprime systématiquement les caractères en gras, j'avais mis tous les titres, les têtes de chapitres en gras, ainsi que l'amendement pour donner une certaine lisibilité au texte et, malheureusement, cela a été supprimé. Il y a également beaucoup d'interlignes qui se créent à chaque fois qu'une modification est effectuée dans le texte, ce qui demande une relecture. Je pense que je l'ai relu au moins une dizaine de fois mais malgré cela, il y a malheureusement une petite coquille qui s'est glissée en page 7 du rapport, au chapitre 3 deuxième paragraphe: J'ai noté que «M. Lustenberger est entré en fonction au 1er juillet 2018» or nous n'y sommes pas encore, M. Lustenberger est entré en fonction au 1er juillet 2017. Je prie M. Lustenberger, qui se trouve dans la salle et que je salue, de bien vouloir m'excuser, et vous demande de prendre note de cette modification.

Je n'ai rien d'autre à ajouter pour l'instant Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«Merci Madame la Présidente rapporteuse.

M. Gétaz désirez-vous ajouter quelque chose?»

M. Emmanuel Gétaz

«Pas à ce stade. Merci».

Mme Geneviève Brunner

«Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le groupe PLR estime qu'à ce stade il est important de rappeler que le rapport Municipal dont il est question est un rapport d'étape et qu'il doit être considéré comme tel et non pas comme un rapport définitif et unique. Il ne s'agit en effet pas d'un préavis mais bien d'un rapport qui donne un état des lieux. De ce fait, il est donc tout à fait normal que les nombreuses questions soulevées, qui par ailleurs sont très pertinentes, n'aient pas encore toutes trouvé de réponses complètes, définitives et arrêtées.

Il faut considérer ce rapport pour ce qu'il est, à savoir un bilan de la situation actuelle visant à informer notre Conseil de la réflexion, de la vision et des démarches entreprises à ce jour par la Municipalité, démarches qui par ailleurs sont toujours en cours. La Municipalité a souhaité partager ces éléments avec nous en toute transparence afin que nous puissions poser des questions, travailler en collaboration et permettre à la Municipalité de se pencher sur

nos préoccupations relatives à l'avenir du centre des Congrès de Montreux.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité nous présente par le biais de ce rapport, un projet constitué de 3 axes découlant les uns des autres et formant un tout cohérent. S'il est en effet incontestable qu'il est inenvisageable de ne pas s'occuper du problème sécuritaire du bâtiment, cela vaut également non seulement pour la mise à niveau mais aussi tout particulièrement pour l'axe développement. On peut donc se réjouir que ces 3 axes soient aussi intimement liés, car sans mise à niveau et surtout sans l'axe du développement, qui nous sera fourni en temps et en heure par le biais d'un business plan, nous aurions un bâtiment sans vision et donc sans réelle perspective d'avenir.

Dans un premier temps, ce rapport nous permet donc de prendre connaissance du projet architectural et de la proposition concrète de la vision d'avenir du centre des Congrès déclinée sur 3 axes. Dans un deuxième temps, nous obtiendrons les réponses aux questions posées. Mais pour cela il faut que le Conseil accepte de prendre acte du rapport Municipal afin que la Municipalité puisse aller de l'avant dans le processus de consolidation du projet architectural et financier concernant le 2m2c.

En acceptant le rapport tel qu'amendé, par le biais d'un vœu de la commission, nous permettrions à la Municipalité de répondre à toute la liste de questions qui se trouve à la dernière page du rapport, questions qui sont d'ailleurs reprises au travers du rapport de minorité. Si nous voulons obtenir les réponses à ces questions pertinentes, il s'agit de refuser le rapport de minorité et d'accepter le rapport de majorité tel qu'amendé.»

M. Tal Luder

«Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Cette intervention sera aussi brève que le rapport est volumineux; j'en profite pour remercier à nouveau notre présidente de commission pour son travail conséquent.

Le groupe UDC votera en faveur du rapport de minorité et refusera de prendre acte du rapport de la Municipalité. Nous voterons également contre l'amendement étant donné que ce dernier n'est qu'un vœu et qu'il n'a aucune valeur de contrainte.

Autre point qui nous préoccupe: la tenue d'un référendum spontané à laquelle nous sommes ralliés; à ce jour, il nous est impossible de savoir exactement comment ce vote important pour nos concitoyens sera inséré dans un calendrier qui lui-même n'est pas encore définitivement fixé.

Nous attendons que la Municipalité ait pu suffisamment avancer dans ses travaux pour pouvoir nous présenter un rapport qui



Restaurant du Basset

*Tous les mercredis à midi
Fish & Chips de Perches (import)
Sauce tartare et Frites Maison
(aussi à l'emporter)
Fr. 21.-*

1815 Clarens / Montreux
Tél. 021 964 82 44

répond à toutes nos interrogations ainsi qu'aux points laissés en suspens.

Je vous remercie pour votre écoute.»

M. Olivier Raduljica

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

On peut bien sûr jouer sur la procédure, le document qui nous a été soumis est un rapport et non un préavis, en prendre acte n'engage à rien. Mais malheureusement, son intention de bilan de situation pour clarifier notamment l'aspect financier ainsi que de nous rassurer n'a pas du tout atteint son objectif. La liste des 11 questions importantes restées sans réponses de la page 21 du rapport est impressionnante et préoccupante... nous nageons en pleine eau trouble...

Que ce soit nos commissaires en commission ou notre groupe dans ce Conseil, les socialistes se sont battus pour faire diminuer la facture pour les montreuusiens, pas pour cacher les coûts réels à la population. Car avec cette solution des trois tiers, on nous parle de 27 millions à la charge de la Commune, c'est faux! Notre Commune est impliquée dans les trois tiers. Qui a permis la financer les réserves du CCM SA qui vont servir à des études? Qui va rembourser le prêt du Canton de 10 millions à taux zéro pour le développement? Qui va être garant des emprunts? C'est notre Commune... On nous ment sur le financement qui devient de plus en plus complexe et peu compréhensible. A ce stade, le référendum, dont nous souhaitons aussi l'avancée dans le temps, devrait ainsi porter sur l'ensemble de l'enveloppe financière et pas seulement sur un tiers.

J'ajoute à la note encore le business plan demandé depuis plusieurs années et qui conditionne l'avancée du projet puisqu'il figure dans les conclusions du rapport de la commission précédente.

Aux vu de tous ces éléments je suis fâché et ne peux utiliser un autre mot que celui d'amateurisme pour qualifier le travail entourant le rapport de la Municipalité.

Et ce n'est pas terminé... Sachez de plus que dès demain matin, le financement des études se poursuit sans que notre Conseil n'ait plus son mot à dire. En effet, que ce soit pour les actions de la FET, dont le Conseil de fondation est constitué de Municipaux, ou pour celles du CCM SA, qui dépend de la Municipalité, notre Conseil n'a effectivement plus du tout son mot à dire sur la suite des études.

Le groupe socialiste a besoin de nombreuses précisions pour pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause. Le bilan de situation voulu ici est très loin d'être satisfaisant. Voilà pourquoi nous serons partagés entre le refus et l'abstention au moment du vote. Merci pour votre attention.»

Mme Ida Rodman

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Le groupe des Verts dans sa majorité se rallie aux conclusions de la commission relative aux résultats des études d'avant-projet de sécurisation et de développement du CCE Montreux.

Néanmoins, nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas là d'un chèque en blanc et que nous suivrons avec attention l'évolution du projet. Nous attendons notamment les réponses aux questions évoquées dans l'amendement dudit rapport.»

M. Daniel Manzini

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je tiens à remercier Mme Irina Gote pour son excellent rapport, je crois que 14 heures de commission méritaient ces 28 pages.

J'aimerais reprendre un des points soulevés par M. Raduljica, c'est-à-dire l'implication du Conseil dans le processus de décision. Il y a une année, nous avons soutenu le préavis Municipal de 3 millions pour les études d'avant-projet. Nous estimions qu'il

était juste d'étudier les structures du bâtiment pour répondre aux questions sécuritaires et obtenir un business plan qui justifiait un tel investissement.

Naïvement, nous avons cru que notre Conseil pourrait se prononcer sur la suite des étapes de financement des études, respectivement les 3,3 millions pour les études de projet définitif et les 2,7 millions pour les études finales. Aujourd'hui notre Conseil est mis hors-jeu, dans le sens où nous devons attendre octobre 2019 pour obtenir le préavis définitif sur les 86 millions. Les 6 millions d'études supplémentaires seront dépensés sans aucune possibilité pour le Conseil de «stopper le train». En clair, nous aurons dépensé 9 millions d'honoraires pour des études avant le référendum qui est agendé, dans le rapport Municipal, au mois de février 2020. La Municipalité nous l'a rappelé à plusieurs reprises en commission, en votant le préavis des 3 millions, celui d'il y a une année en arrière, c'est un peu comme si nous avions accepté d'engager les 9 millions d'études.

Je reprends le document des questions et des réponses que nous avons reçu en commission, il y a une question 11 «est-ce qu'en acceptant les conclusions du rapport, nous acceptons de fait l'engagement des 6 millions supplémentaires?», la réponse, elle, est claire, «formellement le Conseil de fondation de la FET, Fondation d'Équipement Touristique, à toutes les compétences pour engager sa part et le Conseil d'administration peut également engager sa part».

La réponse est claire les 9 millions vont être engagés sans que la Municipalité ait besoin de revenir devant le Conseil. Ensuite, concernant, comme M. Raduljica l'a évoqué, les 2,7 millions que la SA pourrait prendre à l'intérieur de ses réserves, réserves qui ont quand même été accumulées par le budget, par le contribuable pour arriver à avoir ces 4,5 millions de réserve. Quelques commissaires s'étaient étonnés de dire «est-ce possible quand même que la SA puisse aller puiser 2,7 millions dans les réserves que nous avons constituées,

VEVEY • BLONAY • LES PLÉIADES

Offre raclette en plein air

DU 6 JUIN AU 4 NOVEMBRE
MERCREDI À DIMANCHE

MOB
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

Offre combinée
Train + kit raclette

CHF 39.-
avec ½ tarif

Prix adulte: CHF 43.-
2ème classe

www.mob.ch



Clin d'



«Je suis Vaudoise.
Avec RythmoInvest,
je booste ma prévoyance
et j'investis en toute
confiance.»

Agences de Vevey, Montreux,
Chexbres et Blonay
François Cardinaux, Agent général
Rue du Simplon 45, 1800 Vevey
T 021 925 33 00
vaudoise.ch

Là où vous êtes.  vaudoise



PHARMACIE DE CLARENS

pharmacie indépendante et familiale
spécialisée en médecines douces

préparations personnalisées
spagyrie • huiles essentielles • hydrolats
et préparations pharmaceutiques

 100 places
gratuites 1 heure

Marché M Clarens-Centre • 1815 Clarens-Montreux
021 964 40 00 • www.pharmacie-de-clarens.ch

Sakura
Espace Santé

Christine Robert-Grandpierre
Agrée ASCA
076 529 59 73

- Réflexologie
- Massothérapie
- Soins au bols chantants
- Soins de la femme enceinte

Rue du Temple 6, 1814 La Tour-de-Peilz | www.espace-sakura.ch | info@espace-sakura.ch

**LEMAN
STORES** S.à

- Stores toiles
- Stores à lamelles
- Stores empilables
- Stores d'intérieur
- Moustiquaires
- Motorisation et automatisme
- Volets aluminium thermolaqués
- Réparations - Entretien
- Volets à rouleaux
- Portes de garage

Z.I. Rio Gredon • 1806 Saint-Légier
Tél. 021 805 30 30 • Fax 021 805 30 39
info@lemanstores.ch • www.lemanstores.ch

Venez visiter notre showroom!

TOP Partner
STOBAG
Premium Swiss Quality

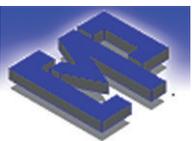


ANDRE ROTHEN SA

Maîtrise fédérale
Electricité et téléphone

Installations courant fort et faible
Partner Swisscom
www.rothen-sa.ch

Ch. de la Rottaz 2
1816 Chailly-Montreux
Tél: 021 963 34 63



CMP SA CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU PIERRIER SA

SERRURERIE GENERALE - 1815 CLARENS

CONSTRUCTIONS EN ACIER, ALUMINIUM ET INOX
BALUSTRADES TOUT VERRE - FERMETURES DE BALCONS ET TERRASSES
AGENCEMENTS MAGASINS

Tél. 021 981 25 55 - Fax 021 981 25 66 - Mail: Contact@cmp-sa.ch



b-swiss™ solutionsVisuelles

digital signage
solutions dynamiques pour écrans

signalétique - communication
information - promotion - interactivité

b-swiss S.à.r.l.
Rue des Tuillières 1 - 1196 Gland

Contact: Philippe Viquerat - 079 212 84 55
philippeviquerat@b-swiss.com

Tabashop
plus de 30 ans
d'expérience.



Montabaco SA
Grand-Rue 46
1820 Montreux
Tél. +41 021 963 70 70
info@tabashop.ch

- ⊗ BOUTIQUE EN LIGNE
- ⊗ CIVETTE OUVERTE 7/7
- ⊗ GRAVURE LASER




TABASHOP
MONTABACO SA

www.tabashop.ch



qui n'étaient pas des réserves pour du développement et de la transformation mais plutôt de coup dur en fonction de l'économie? Réponse de M. Lustenberg par rapport à cette question-là, «si les statuts ne nous permettent pas de prendre ces 3 ou 2,7 millions, et bien nous changerons les statuts». Là il est relativement clair que nous n'avons plus notre mot à dire.

La Municipalité, au travers du CCM SA, pourra prendre ces 2,7 millions sans que nous n'ayons l'occasion d'intervenir. J'ai juste une dernière question à la Municipalité au mois d'avril passé nous avons voté un amendement dans ce conseil, voté à peu près à 76 voix. L'amendement était de conditionner le dépôt du préavis du crédit d'étude, les 3,3 millions et les 2,7 millions qui vont venir, à la production d'étude de marché et de financement, ce que nous appelons un business plan en définitive sur l'avant-projet. L'avant-projet c'étaient les 3 millions tels que définis au travers des travaux de la commission.

Ma question est relativement simple, est-ce que l'on peut obtenir ce soir une réponse de la Municipalité? Avez-vous le sentiment que vous respectez l'amendement accepté au mois d'avril 2017, qui a été voté par 76 voix et quelques abstentions? J'attends votre réponse et je vous remercie de votre compréhension.»

M. Angelo Giuliano

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

La lecture du rapport de la commission, notamment sa dernière partie, m'a procuré un certain embarras; je m'explique: comment et pourquoi la liste de questions qui figure en page 21 du rapport peut-elle subsister après 4 séances de plus de 3 heures pendant lesquelles de nombreux intervenants ont livré des informations détaillées?

Cela a motivé une relecture méthodique des deux rapports à disposition, qui m'amène à vous faire part des considérations suivantes:

La page 21 du rapport de commission contient 11 questions principales et 3 questions subsidiaires, soit 14 questions au total, sans compter la question subsidiaire de M. Manzini de ce soir: les deux rapports traitent de 13 de ces 14 questions. Bien sûr, dans la plupart des cas, les réponses à ces objets complexes ne sont pas exposées de façon définitive et univoque; il est notamment expliqué tant dans le rapport Municipal que dans celui de la commission pourquoi certains objets sont encore au stade d'étude, comme par exemple la question du business plan ou du sort des employés du centre de congrès. Le fait que ces questions importantes n'aient à l'heure actuelle pas de solution définitive ne signifie pas du tout

qu'elles soient oubliées ou négligées par la Municipalité ou par la société d'exploitation du centre de congrès.

En tout état de cause, dans la majorité des cas, les deux rapports insistent sur le fait que les problèmes ont été identifiés, qu'une réflexion est en cours et que des réponses seront fournies en temps voulu, ce qui a d'ailleurs été formalisé par l'amendement voté en commission.

C'est en fait l'essence même d'un rapport d'étape, comme suggéré auparavant par ma collègue Geneviève Brunner, qui fait que la Municipalité n'ait pas présenté un paquet emballé, ficelé et prêt à l'emploi.

En conclusion, je vous invite, chers Collègues, à prendre acte de ce rapport, en dépit de l'avis d'une minorité de la commission qui estime que les questions non résolues à ce stade ne permettraient pas à ce Conseil de valider l'orientation prise par la Municipalité dans ce projet.

Je vous remercie de votre attention.»

M. Claude-Pascal Gay

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

En préambule, je salue la rédaction de ce rapport et la volonté de la Municipalité de travailler de concert avec notre Conseil sur ce projet capital pour notre Commune.

Je souhaite m'attarder plus particulièrement sur les aspects financiers.

Contrairement à l'avis exprimé par certains conseillers lors de notre dernier Conseil, notre Commune n'est pas riche, loin de là. Le financement par notre seule commune des coûts de rénovations de près de 90 millions du 2m2c aurait été ainsi très problématique.

La solution de financement proposée des trois tiers est plaisante, à plus d'un titre.

Premièrement, elle met en lumière le soutien, l'engagement des hôteliers de Montreux, principale force économique de notre Commune, pour ce projet. Leur décision, à l'unanimité, d'accepter l'augmentation de la taxe de séjour, est essentielle et probante pour son financement et sa pertinence.

Deuxièmement, elle réduit le financement direct de notre Commune à un montant de l'ordre de 30 millions, auquel il faudra certainement ajouter un cautionnement de quelque 30 millions en faveur de la Fondation pour l'équipement touristique Montreux-Veytaux. Les risques liés à ce cautionnement sont faibles pour notre Commune. Les sources de financement de la Fondation - la future taxe de séjour et les dividendes du casino - sont en effet suffisantes et durables pour assurer les annuités

d'une dette d'environ 30 millions. Ce cautionnement sera certainement nécessaire pour deux aspects: le futur créancier voudra s'assurer que notre Conseil maintienne la taxe de séjour et la Fondation obtiendra certainement un meilleur taux d'intérêt avec le cautionnement de la Commune, c'est ainsi du gagnant gagnant.

Le financement du troisième tiers à hauteur de minimum 25 millions, par des soutiens extérieurs dont principalement l'Etat de Vaud, me semble tout à fait réaliste.

Le seul point faible de ce rapport est l'absence d'un business plan. En l'état, à mon sens, les études de marché présentées sont suffisantes pour soutenir les choix opérés et notamment «chacun ses entrées» et la création d'un restaurant.

Enfin, j'invite la Municipalité à modifier l'agenda présenté et à revenir le plus rapidement possible avec un préavis afin de permettre à notre Conseil et à la population de prendre une décision finale sur le futur du 2m2c.

En conclusion, les exigences légales sécuritaires nous contraignent à rénover le Centre de Congrès et d'Exposition de Montreux.

Ce rapport et les quelque 14 heures de séance de commission ont balayé mes craintes. Je suis aujourd'hui convaincu que nous allons transformer cette obligation de rénover en opportunité, chance pour Montreux et vous invite à soutenir ce rapport et le futur Centre des Congrès et d'Expositions de Montreux.

Merci pour votre attention.»

M. Bernard Tschopp

«Madame la Présidente et Chers Collègues,

Je déclare mes intérêts en tant que membre du comité de la «Société des hôteliers Montreux Vevey Riviera».

Le rapport présenté ce soir est bien fait car il n'est pas évident de résumer les nombreuses heures de séances que nous avons eues. Il nous apporte un nombre important d'informations sur les études d'avant-projet de sécurisation et de développement du CCE.

Le concept du projet architectural, avec l'intégration du bâtiment dans son environnement, l'augmentation de la polyvalence et l'utilisation simultanée de plusieurs espaces avec des accès différenciés obtient un large écho positif. Ce concept de développement favorisera l'utilisation multiple et diversifiée des salles avec les standards de confort exigés par les clients et répondra ainsi à leurs attentes. Il engendrera une optimisation de sa commercialisation et produira une nouvelle dynamique pour des

retombées bénéfiques à l'ensemble de l'économie montreuusienne et régionale.

De plus le plan de financement des trois axes du projet impose une nouvelle gouvernance des partenaires impliqués avec l'obligation de la co - responsabilité de chaque entité servant ainsi à la consolidation de l'ensemble.

Pour ma part, je voudrais revenir sur un des trois axes du rapport, soit la mise à niveau. Depuis la construction du MC1 dans les années 70, les hôteliers ont toujours participé financièrement au développement du CCE car ils le considèrent comme vital et poumon économique indispensable. Aujourd'hui, il s'agit de la mise à niveau, c'est-à-dire des investissements...de rattrapage pour certains et de modernisation pour d'autres, ce qui est indispensable dans toute entreprise pour garantir son développement et construire son avenir. Les hôteliers montreuusiens de la «Société des hôteliers Montreux Vevey Riviera» - société avec plus de 2500 collaborateurs représentant une masse salariale annuelle d'environ 100 millions de francs - ont accepté à l'unanimité une nouvelle taxe communale pour co-financer ce projet, taxe confirmée par notre Conseil en acceptant le préavis 17/2017. L'augmentation régulière des nuitées a permis, sur une moyenne minimale de calculer l'annuité annuelle pour amortir le financement de cette mise à niveau sur une durée d'environ 25 à 30 ans: il n'y a donc pas de soucis pour garantir l'engagement financier de cette nouvelle taxe.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de soutenir ce rapport. Je vous remercie de votre attention.»

M. Jean-Baptiste Piémontesi, Municipal

«Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises lors de la commission, la Municipalité vous propose aujourd'hui un rapport d'étape. Ce rapport d'étape, c'est un processus que la Municipalité a voulu conduire avec vous, avec le Conseil communal. Tout au long de ce processus dès le départ, avec l'accord du préavis sur le premier crédit d'étude et ensuite sur la continuation notamment avec la commission consultative, et à ce titre-là, je tiens déjà à remercier tous les acteurs qui nous ont accompagnés tout au long de ce processus.

Lorsque qu'il est question d'un rapport d'étape et que nous abordons un sujet aussi complexe que celui que nous avons aujourd'hui, il est légitime qu'il reste des questions ouvertes. Nous ne sommes absolument pas à la fin de ce processus, nous sommes dans un rapport d'étape et donc il est légitime que les questions soient encore ouvertes. Nous vous remercions d'ailleurs de nous les poser, parce que c'est bien cela la force d'un processus itératif, c'est que nous puissions retenir,

recueillir les impulsions, les questions ouvertes et de nous donner une feuille de route pour apporter les réponses, que nous devons vous apporter avant de poursuivre le processus, notamment au niveau des investissements.

Comme je l'ai dit, les enjeux de cet élément itératif, c'est peut-être aussi une gouvernance un peu différente que celle que nous avons l'habitude d'avoir. Où finalement, si je décide tout seul dans un coin, je sais assez facilement ce que je dois faire au moment où j'intègre des partenaires, qui sont importants dans ce projet. Certainement que nous diminuons les risques, par cette intégration, mais nous complexifions le processus, nous le freinons un tout petit peu, car nous prenons plus de temps parce que nous devons nous comprendre, nous connaître et connaître les enjeux des uns et des autres et c'est dans cet esprit-là que la Municipalité souhaite travailler.

Aujourd'hui, depuis la commission et à ce jour, nous pouvons déjà vous donner deux éléments de réponses pour montrer que le processus itératif continue, notamment au niveau du Fond d'Equipement Touristique. Les questions ouvertes sur la capacité de ce fond d'équipement touristique de faire un emprunt, de pouvoir travailler avec cet emprunt et de bénéficier de la taxe de séjour communale pour financer les amortissements et les intérêts. Nous l'avons déjà prévu et dit lors de la commission. Un rendez-vous a eu lieu avec l'Autorité de surveillance des institutions de prévoyance et de fondation en général et je peux vous fournir la réponse aujourd'hui par écrit. Ce que cette Autorité de fondation des surveillances nous dit, c'est que finalement la possibilité existe de faire le processus que nous avons choisi. Simplement la mission de la fondation doit être garantie et à ce stade-là, nous avons déjà convenu de continuer les éléments itératifs avec cette autorité de surveillance afin que nous puissions faire les choses dans les règles de l'art. Nous nous sommes engagés à la tenir au courant de tout l'avancement du projet avant d'aller au niveau des investissements futurs.

Deuxième élément, auquel nous pouvons apporter une réponse, aujourd'hui. Nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois devant la commission, c'est la notion du moment où nous viendrons auprès de votre Conseil pour l'investissement, respectivement les décisions finales sur l'investissement de ce projet. Sur le rapport il était mentionné novembre 2019. A plusieurs reprises, lors de la commission, nous avons émis le vœu d'avancer cette période pour arriver en automne de cette année et en référendum au début 2019. Les informations, les éléments que vous nous avez apportés, tout comme les éléments que le monde touristique nous a apportés nous ont incités à faire des réflexions à ce sujet et nous espérons pouvoir tenir ce calendrier et venir beaucoup plus tôt avec une décision.

Cette décision, aujourd'hui comportera clairement un investissement, mais en fonction des éléments dont nous allons discuter, notamment au niveau de la Fondation de l'Equipement Touristique, sur sa compétence, sa qualité et sa possibilité d'emprunter. Nous avons déjà des rendez-vous avec des institutions bancaires à ce sujet. Il s'agira de vérifier, de savoir, quelles sont les garanties que l'institution bancaire souhaite avoir pour pouvoir accorder le prêt à la Fondation d'Equipement Touristique. Si ces investissements nécessitent une caution de la Municipalité, une caution de la commune, bien évidemment que le préavis, qui viendra prochainement, tiendra compte aussi de cet élément-là. Aujourd'hui il n'est pas dans le rapport parce ce n'est pas finalisé. Par contre si demain il y a une nécessité et qu'il faudrait faire ce cautionnement, il fera partie du préavis, pour une enveloppe globale qui tiendra compte, à la fois des investissements et le cas échéant du cautionnement.

Sur la base de ces informations-là, il est important pour nous d'aller de l'avant. Encore un autre exemple, aujourd'hui la taxe de séjour, vous savez que le règlement a été validé par le Conseil d'Etat, la seule question qui reste aujourd'hui c'est celle de l'entrée en vigueur de cette taxe de séjour. Aujourd'hui nous avons une réunion avec les hôteliers pour connaître leur position par rapport à la date d'entrée en vigueur. Evidemment que, pour le président de la Fondation de l'Equipement Touristique que je suis, le plus vite c'est le mieux. Cependant, il s'agit aussi de tenir compte des éléments économiques, des éléments de l'écosystème dans lequel nous nous trouvons et il s'agit de partager aussi des avis avec les hôteliers. Prochainement, j'aurai encore une réunion avec l'autre élément de la taxe de séjour, à savoir les écoles hôtelières, respectivement les cliniques.

Là aussi, c'est un travail itératif avec les partenaires pour que nous puissions prendre la meilleure décision possible. Pas seulement pour la Fondation d'Equipement Touristique mais aussi pour que l'écosystème, notamment de notre système économique lié au tourisme soit aussi partie prenante et si nous voulons être itératifs, nous ne pouvons pas faire fi de cela. Nous devons en tenir compte, chercher des éléments, comprendre, chercher les enjeux et trouver les solutions les plus globales possibles et ça, c'est aussi la démonstration que nous souhaitons aller de l'avant, mais nous souhaitons aller de l'avant avec vous.

A travers ce rapport aujourd'hui, nous vous demandons finalement de faire confiance à la capacité de la Municipalité de poursuivre le processus, comme elle l'a fait lorsqu'elle vous a déposé le préavis au niveau des études.

Aujourd'hui, si nous regardons l'élément principal ou un des éléments principaux de ce rapport, qu'est le concept architectural, pour celui-ci il y avait des réponses qui

étaient ouvertes il y a quelques mois, aujourd'hui ces réponses sont relativement sereines et je crois pouvoir dire qu'au niveau de la commission en tout cas, les réponses qui ont été apportées et le concept architectural à satisfait l'ensemble des membres ou en tout cas la majorité et je pense que c'est important.

Finalement aujourd'hui, ce rapport et votre votation le concernant, c'est aussi de donner cette confiance à la Municipalité de poursuivre les processus et de la capacité qu'elle aura de vous fournir les réponses aux questions qui sont ouvertes aujourd'hui avant de prendre une décision définitive sur l'enveloppe. Je précise bien l'enveloppe qui concerne l'investissement sur le 2m2c. Merci de votre attention.»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

J'ai bien entendu les réponses de la Municipalité aux différents points qui ont été soulevés. Je relève, néanmoins, qu'il n'a pas été répondu à la question de M. Manzini, qui est une question centrale, à savoir que lors du précédent vote, comme M. Manzini l'a dit, il avait été établi des règles. Ces règles étaient claires, elles sont formulées, M. Manzini a relu cet amendement qui avait été massivement soutenu par le Conseil.

Pourquoi est-ce qu'il avait été massivement soutenu par le Conseil à l'époque? Parce qu'il faisait consensus et par conséquent il permettait à tout le monde, malgré les doutes, malgré les différences d'appréciations, de savoir qu'il y avait là une sorte de verrou d'étape. Ou en tout cas un mécanisme introduit qui n'avait pas été proposé initialement par le préavis, mais qui était introduit par les réflexions du Conseil et qui faisait consensus. Ce consensus aujourd'hui a été contourné. M. le Municipal Piémontesi n'a pas répondu à cette question, nous n'avons donc pas la réponse.

C'est un mécanisme qui a été maintenant présenté qui est celui développé dans le rapport d'étape et qui consiste à contourner le contrôle, par le Conseil communal de Montreux, des phases d'investissements en matière de crédit d'étude. Evidemment qu'en ce qui concerne l'investissement pour les travaux qui seraient décidés, là nous avons la certitude de pouvoir reprendre le contrôle. Les phases de crédit d'investissements aujourd'hui - je dirai - ont été imaginées de manière à contourner ce vote qui faisait consensus et donnait la garantie au Conseil communal de contrôler l'étape suivante, c'est un premier point. C'est un point qui ébranle quand même la confiance que nous pouvons avoir dans le processus que nous propose la Municipalité.

Je n'ai pas envie de dire que nous n'avons pas confiance en la Municipalité, nous

l'avons écrit dans le rapport et je l'ai même mis dans le rapport de minorité, il y a beaucoup de choses qui ont été dites, beaucoup de franchise lors notamment des séances de la commission. Nous avons pu également auditionner les gens de la société CCM SA et nous avons, de ce point de vue-là, été plutôt déçus, en tout cas en ce qui me concerne, sur leur vision de l'avenir. Ils n'en ont pas pour l'instant, ou en tout cas pas formulée clairement, puisque nous n'avons toujours pas de business plan, mais néanmoins, il faut le dire très clairement, la discussion a eu lieu dans la franchise et dans la confiance. Je pense qu'aucune des personnes ayant fait partie de cette commission n'a envie de dire aujourd'hui que nous sommes dans un processus qui n'est pas basé sur la confiance et qui devrait être refusé simplement pour une question de doute fondamental sur la démarche. Par contre, il faut dire quand même les choses comme elles sont, Mesdames et Messieurs, ce rapport d'étape acte d'un certain nombre d'éléments, il acte d'un projet globalement architecturalement défini. Qui est un magnifique objet sur le plan architectural, mais hélas, et cela a été reconnu même par les membres du PLR qui soutiennent le projet, avant même que nous sachions sur le plan du business, sur le plan des affaires, sur le plan du marché, où nous devons aller et là nous ne pouvons pas utiliser d'autre formule, plus simple et plus claire et plus connue, que de dire que nous

Acupuncture-Massages/Tuina-Ventouse

Vitta Santé Médecine Traditionnelle Chinoise. Elle agirait efficacement en cas de maux de dos ou de tête, de troubles du sommeil, de démangeaisons.

Médecines naturelles

Si l'énergie (vitalité) circule harmonieusement, il y a équilibre et santé.

Une approche différente

Le praticien en médecine chinoise cherche toujours à déceler la cause initiale du déséquilibre.

Offrir une thérapie naturelle sans effets secondaires:

- Eviter les médicaments
- Eviter les opérations
- Prévention (rhume des foins, allergies...)

Rhume des foins

Selon la recherche, plus de 10% de suisses souffrent de cette maladie. L'insuffisance des énergies défensives est la cause fondamentale de cette allergie. Maintenant, c'est la meilleure saison pour réduire ces symptômes. Vous pouvez suivre les traitements acupuncture au mois de mars pour vous sentir bien en saison de pollens.

- **Maladies de l'appareil respiratoire et ORL**
Acouphène, otite, asthme, bronchite chronique, sinusite, rhinite, allergies...

- **Maladies de l'appareil digestif**
Constipation, diarrhée, hémorroïdes, acidité, régurgitation, ballonnements...

- **Maladies endocriniennes, métaboliques et sanguines**
Ménopause, baisse de l'immunité, œdème, enflure, engourdissements...

- **Maladies de l'appareil génito-urinaire**
Douleurs menstruelles, troubles du cycle, infections génitales, troubles de la grossesse, prostate...

- **Maladies rhumatologiques**
Rhumatisme, arthrite, douleurs articulaires et musculaires, troubles du genou, lombalgies, dorsalgies, cervicalgies, sciatique, épicondylites, tendinites, entorses, torticolis...

- **Maladies dermatologiques**
Eczéma, herpès, allergies, acné, psoriasis, prurit, neurodermite, verrous, zona.

- **Troubles généraux**
Fatigue, stress, anxiété, angoisse, névroses, dépression, migraine,

insomnie, anorexie, boulimie, tabagisme...

Les traitements sont remboursés par les assurances complémentaires



VITTA SANTÉ

Médecine Traditionnelle Chinoise
Av. du Casino 45 - 1820 MONTREUX
Tél. 021 320 90 00
www.vitta-sante-acupuncture.ch
email: vsante@hotmail.ch

Un premier traitement offert sur présentation de cette annonce



McGeehan 2018

Montreux GRAND PRIX

13 - 16 SEPTEMBRE 2018
MONTREUXGRANDPRIX.CH

 MontreuxGrandPrix

 COMMUNE DE
MONTREUX
www.commune-de-montreux.ch

 MONTREUX RIVIERA
pure inspiration



 HUBLOT

 HIM
Hotel Institute
Montreux

 UNIVERSITY CENTER
S.H.M.S
Swiss Hotel
Management School

 multimarque.ch
LES PROS DE LA VITURE NEUVE

 CITÈ GESTION
GÉRANT DE PATRIMOINES

PROGRAMME

13 AU 16 SEPTEMBRE 2018

JEUDI 13 SEPTEMBRE

ACCUEIL EXPOSITION

14h-18h Accueil et enregistrement des participants à la place du Marché –
Marché couvert

17h-18h Exposition des voitures ouverte au public jusqu'à 21h (gratuit)

VENDEDI 14 SEPTEMBRE

RALLYE DÉCOUVERTE

MONTREUX-GSTAAD

8h30 **Départ du rallye**
Montreux-Gstaad

10h-15h Animations
à l'aérodrome de Gstaad

16h-18h **Retour à Montreux**
Exposition des voitures
à la place du Marché
jusqu'à 21h (gratuit)

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

RALLYE CÉSAR RITZ & MOSIMANN COLLECTION

9h **Départ du rallye**
Montreux - Alpes de Haute-Savoie

16h **Retour à Montreux**
Exposition des voitures à la place du Marché jusqu'à 21h (gratuit)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

REVIVAL MONTREUX-SHMS-CAUX

Course de côte sur route fermée Longueur: 4500 m sur 900 m de dénivelé

**TRAIN OFFERT AU PUBLIC DEPUIS MONTREUX
JUSQU'ÀUX HAUT-DE-CAUX ET RETOUR**

9h30 Départ de la 1^{ère} montée du Revival
Montreux-SHMS-Caux (sur route fermée)

14h Départ de la 2^{ème} montée du Revival
Montreux-SHMS-Caux (sur route fermée)

16h Défilé en ville et sur les quais avec remise des prix

18h30 Vente aux enchères au Fairmont Montreux Palace

THURSDAY 13 SEPTEMBER

WELCOME / EXHIBITION

14h-18h Welcoming of participants
Check-in at Place du Marché (covered market)

17h-18h Vehicles on display at Place du Marché until 21h (free)

FRIDAY 14 SEPTEMBER

MONTREUX-GSTAAD

DISCOVERY RALLY

8h30 **Start of Montreux-Gstaad rally**

10h-15h Entertainment
at Gstaad airfield

16h-18h **Return to Montreux**
Vehicles on display at Place du Marché until 21h (free)

SATURDAY 15 SEPTEMBER

RALLYE CÉSAR RITZ & MOSIMANN COLLECTION

9h **Rally starts**
Montreux - Alpes de Haute-Savoie

16h **Return to Montreux**
Vehicles on display at Place du Marché until 21h (free)

SUNDAY 16 SEPTEMBER

MONTREUX-SHMS-CAUX REVIVAL RALLY

Uphill race on a road closed to traffic Length: 4.5 km; elevation gain : 900 m

**TRAIN OFFERED TO THE PUBLIC
FROM MONTREUX TO HAUT-DE-CAUX AND BACK**

9h30 Beginning of first climb of the Revival
Montreux-SHMS-Caux rally (on a road closed to traffic)

14h Beginning of second climb of the Revival
Montreux-SHMS-Caux rally (on a road closed to traffic)

16h Parade of motors through the town and award ceremony

18h30 Auctioning in Fairmont Montreux Palace



JAQUET SA

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
MONTREUX - RENNAZ

☎ 021/963 11 43

Terrassement

Niko Sàrl

Niko BIJELIC,
responsable



Génie civil - Terrassement
Aménagement - Location de machines
Fouilles - Canalisation - Démolition

Siège social: 1816 CHAILLY-MONTREUX
Tél. 021 965 62 30 - Fax 021 965 65 31
Natel 079 679 07 09
E-mail: terrass.niko@bluewin.ch

www.babord-tribord.ch

sottas

électricité
télécom
domotique
écobiologie
solaire

info@electricitesottas.ch
1820 montreux_021 965 36 63
1895 vionnaz_024 481 11 13

RIDEAUNEUF
NETTOYAGE TEXTILES

Vêtements
Rideaux
Meubles rembourrés
Tapis

Rideauneuf SA
Avenue Mayor-Vautier 19 - 1815 Clarens
Tél. 021.964.58.95 info@rideauneuf.ch
www.rideauneuf.ch

dk
DUMAS-KESSLER
CHAUFFAGE SA

Installations
Chauffage
Sanitaire
Energie renouvelable

Chemin de La Rottaz 3
1816 Chailly/Montreux
Tél. +41 21 964 17 67
Fax +41 21 964 17 82
info@dkc-chauffage.ch

J

• PLÂTRERIE
• PEINTURE
• PAPIERS PEINTS

F

asero SÀRL

Avenue du Midi 2 - 1820 MONTREUX
Tél/Fax 021 964 69 03 - Natel 079 447 28 02



La mode au pluriel

Av. du Casino 35 - 1820 Montreux
Tél. 021 963 25 90 - 92 - www.sir-montreux.com

J. TORRENT SA

VITRERIE-MIROITERIE

Service Dépannage 24/24

Tél. 021 921 10 12
E-mail : info@torrentvitrierie.ch

NOVASTYLE SA

CUISINE & DRESSING
ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR - RÉNOVATIONS



CASINO DE MONTREUX - RUE DU THÉÂTRE 9
1820 MONTREUX - TÉL. +41 21 960 49 52
INFO@NOVASTYLE.CH - WWW.NOVASTYLE.CH

Gservices

DIRECTION DES TRAVAUX
ARCHITECTURE
EXPERTISES



www.gservices.ch
Place de la Gare 3 • 1844 Villeneuve
info@gservices.ch • Tél. +41 21 965 34 34



Jarditech



Philippe Wider

Rue de Jaman 6 - 1815 Clarens
021 964 60 44

Vente et réparation de machines de jardin
de toutes marques
Stihl, Etesia, Ariens, Stiga, Honda, Viking

Création Synergie: 079 137 81 72



Perréaz
Paysagiste
Entretien d'immeuble

Rte d'Arzillière 12
1822 Chernex
078 824 19 16

www: prodirectories.net/perreazpaysagiste



FISCALITÉ / DÉCLARATION D'IMPÔT / COMPTABILITÉ
DÉCOMPTE TVA / CONSEILS DE GESTION
ET D'ORGANISATION

Plus de **25** ans d'expérience

Roger Antoniadis, exploite cette Fiduciaire depuis le
1^{er} janvier 1993. Faites confiance à son expérience

FIDUCIAIRE ANTONIADIS SÀRL
Av. des Alpes 36 - CP 219
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 961 11 46

E-mail: info@fiduciaire-antoniadis.ch
www.fiduciaire-antoniadis.ch



Bravata SA

- PLÂTRERIE
- PEINTURE
- PAPIERS PEINTS
- RÉNOVATIONS

Ch. de Praz Roussy 2
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021 922 24 58 - Fax 021 922 24 59

GARAGES



Rue du Lac 126 bis • CP 230 • 1815 Clarens
Tél. 021 964 28 57 • www.elcomel.ch

PNEUS NICOLA

Nicola lamartino

Rte des Colondalles 18 - 1820 Montreux

Tél. 021 963 13 14

Fax 021 963 13 13

Continental
The Future in Motion



Garage de la Tour

O. Ribordy Sàrl
Avenue des Mousquetaires 7
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 944 23 62

Metal Assistance SA

Portes de garage
Ventilation - Climatisation
Boîtes aux lettres Marc Metal

Abri Protection Civile
Cloisons de caves
Matériel urbain

1844 Villeneuve
Tél + 41 21 960 42 30

1875 Morgins
Tél + 41 24 477 62 46

email : info@metalassistance.com

www.metalassistance.com

Carrosserie du Crêt SA

Peinture au four / Marbre universel Celette



HALIL HEBIBI
Administrateur



Route de la Rivaz 18 | 1844 Villeneuve
Tél. 021 960 11 86 | Mobile 079 732 33 43 | Fax 021 960 18 36
carrosserie.du.cret.sa@bluewin.ch



Fête Nationale

Quai de Montreux

28.07.18

10 h Ouverture des stands
Animation musicale:
20h00 LATINO

29.07.18

10 h Ouverture des stands
Animation musicale:
13h00-18h00
BLUE SPIRIT

30.07.18

10 h Ouverture des stands
Animation musicale:
17h00-20h00
DUO MUSETTE

31.07.18

10 h Ouverture des stands
Animation musicale:
11h30-14h30
DUO MUSETTE

01.08.18

10 h Ouverture des stands
Animation musicale:
12h00 – 17h00
FLY BEAUMONT BLUES
20h00 – 24h00
GUY ROLAND SEXTETT

22h30 Feux d'artifice

continuons à mettre «la charrue avant les bœufs».

Tant que le CCM SA ne pourra pas venir avec un business plan, qui n'est évidemment pas un contrat gravé dans le marbre, mais qui est au moins une vision que nous pouvons partager et dont nous pouvons discuter, sur laquelle nous pouvons poser des questions et nous donner une sorte d'avis qui nous permettra de prendre position sur les transformations, qui répondrait à ce business plan. J'aimerais d'ailleurs rappeler que la commission, par la société du CCM SA, nous a transmis d'excellents documents, dont un qui décrit le nombre d'événements commerciaux accueillis au CCM SA en fonction de 5 catégories.

Mesdames et Messieurs, sur ces cinq catégories, le directeur du centre de congrès n'en a reconnu qu'une seule. J'ai posé une question très précise, «laquelle des catégories génère régulièrement un nombre conséquent de nuitées en proportion de l'événement évidemment. Laquelle génère de manière variable des nuitées, parfois pas de nuitée et laquelle en génère peu ou pas». La réponse est claire, il y a une seule catégorie, la catégorie des congrès, qui génère régulièrement des nuitées

conséquentes qui ont un véritable impact économique sur la ville.

Ensuite vous avez une deuxième catégorie qui génère de manière variable, parfois des nuitées conséquentes parfois très peu, car les gens repartent tout de suite et ne restent pas.

Il y a ensuite trois catégories, dont les deux qui ont été implémentées ces dernières années comme nouvel axe de commercialisation du centre des congrès: deux sur trois donc nouvellement implantées, 3 au total qui ne génèrent que faiblement des nuitées. Toute l'activité développée ces dernières années par CCM SA, tend à prouver que les nouvelles catégories d'événements qui ont été accueillis, cela s'appelle avec des noms un peu technique: soirée fête d'entreprise, exposition pro et la troisième c'est «événement spécial», ces trois catégories, dont deux sont nouvellement implémentées depuis quelques années, ne génèrent que faiblement des nuitées, donc pas de problème, dans un certain sens, d'accueillir des sociétés, des événements, qui permettent de louer des mètres carrés, c'est déjà en soit un très bon résultat. Nous aurons peut-être aussi des retombées de traiteurs

ou des retombées éventuelles d'autres catégories professionnelles, mais lorsque j'entends notre collègue M. Tschopp, qui représente les hôteliers, ils ont fait l'analyse, ils savent, cela fait longtemps qu'ils travaillent avec le moteur du centre de congrès, lorsque j'entends M. Tschopp nous dire qu'il faut absolument rénover ce centre de congrès comme il est prévu et avant d'avoir un business plan, je m'inquiète quand même un peu.

Rappelons qu'un tiers du financement, et cela a été dit longuement, doit venir des nuitées générées par l'activité économique ainsi que par les écoles et sur les écoles, il y a quand même certains risques. Si une grande école de Montreux quittait la commune, cela peut arriver, il faut savoir que ce sont des sommes très conséquentes qui seraient coupées, qui n'alimenteraient plus le fond de la FET, laquelle aujourd'hui prend un engagement sur 25 ans. Mesdames et Messieurs, qui aujourd'hui peut dire qu'avec une structure comme la FET nous sommes sûrs de ce que nous faisons sur 25 ans? En tout cas moi je pense que ce n'est pas possible de le dire. Nous l'avons vu et nous le savons qu'il y a un propriétaire à Montreux qui détient 40% des lits montreusiens. Imaginez que ce

Le 23 mars 2018, lors de sa 19^e assemblée générale, le Corps de Musique de Montreux-Clarens a renouvelé son comité et a nommé comme président **M. Franco Ciampi**. Il a pris la relève de M. Jean-Louis Perritaz qui a été président pendant 9 ans.

Prochain concert le 26 juin 2018 à 20 heures à Brent, soirées annuelles les 2 et 3 février 2019 à l'aula du gymnase de Burier à La Tour-de-Peilz.



De gauche à droite: Christian Emonet, vice-président; Madeleine Müller, caissière; Franco Ciampi, président; Christiane Vuadens, responsable uniforme; Nicolas Chatelan, secrétaire.

propriétaire décide de faire autre chose avec ces hôtels, ce qui sera difficile pour lui parce qu'heureusement le PGA ne lui permettra pas de faire n'importe quoi, mais toujours est-il que les incertitudes sont nombreuses.

Moi je pense qu'aujourd'hui, il ne s'agit pas de dire à la Municipalité que nous n'avons pas confiance en elle, par contre il s'agit de dire qu'un rapport d'étape, qui ouvre plus de questions fondamentales qu'il n'en referme n'est pas encore un rapport d'étape et refuser ce rapport d'étape aujourd'hui ce n'est pas dire que nous ne voulons rien faire. E n tout cas, à titre personnel, je tiens à le dire publiquement, je suis pour que le centre de congrès soit rénové, sur la partie sécuritaire dans tous les cas, sur la partie des mises à niveau absolument pour l'essentiel, pour le reste j'ai quelques questions, et ces questions sont fondamentales, elles sont liées au business plan que nous n'avons pas.

Refuser le rapport d'étape aujourd'hui ne signifie absolument pas que la Municipalité arrête de travailler. Elle continue à travailler, mais simplement avec un message clair du Conseil: «nous voulons garder le contrôle et lorsque nous voterons un rapport d'étape, il aura refermé, ou en tout cas il aura répondu à plus de questions fondamentales qu'il n'en aura ouvertes» et c'est aujourd'hui, à mon avis, la question fondamentale à laquelle nous devons répondre. Je vous remercie de votre attention.»

M. Christophe Privet

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

En préambule je souhaiterais rebondir sur un des points qu'a soulevé mon collègue M. Gétaz concernant M. Bernard Tschopp.

Je vous avoue que je n'ai pas compris si ce dernier, parlait en son nom personnel, en sa qualité d'hôtelier indépendant, de membre des hôteliers Montreux-Riviera, Vice-Président Montreux Riviera et membre du comité de direction, membre de la commission de la taxe de séjour, j'avoue que je ne sais pas qui j'ai entendu ce soir.

Chers collègues ce que je souhaitais vous dire en quelques mots, c'est que je me suis permis de sortir quelques archives. Lors des débats de l'Hôtel de Ville pour lequel nous avons eu une votation en 2006 et tel que je vois partir ce dossier, tel que j'analyse ce que j'entends, je crains que cette marche forcée se finisse par un échec.»

M. Daniel Manzini

«Madame la Présidente,

J'attendais simplement une réponse à ma question, je pensais qu'elle nous serait donnée ce soir, c'est tout. Je vous remercie.»

Mme la Présidente

«Monsieur Manzini vous avez eu raison d'insister, M. le Syndic vous répond.»

M. Laurent Wehrli, Syndic

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

Merci encore à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, du travail fait en commission, du travail fait également durant toute l'année dernière par le groupe d'accompagnement, qui a ainsi volontairement accompagné la Municipalité et ses partenaires dans ce dossier.

Sur la question très concrète par rapport aux éléments des crédits d'étude et de la condition qui avait été évoquée, ce respect-là était évident pour nous au sein de la Municipalité, si c'était un préavis pour les 6 millions complémentaires. Et non pas 9 millions comme vous l'avez dit, M. Manzini, 9 millions au total, donc 6 millions complémentaires de crédit d'étude. Evidemment que si nous venions devant le Conseil communal en vous demandant ce financement-là, il s'agirait évidemment de vous respecter.

J'entends que nous voulons frauder la démocratie, ce n'est pas le terme exact, mais je me permets de l'utiliser et j'imagine que c'est un peu ce qui était mentionné dans le fait que nous voulions contourner le Conseil communal. Non, il s'agit de relever les responsabilités des uns et des autres, alors il est vrai Mesdames et Messieurs, que la Municipalité, votre Municipalité - et je me permets de faire un clin d'œil au chef du groupe PS: évidemment l'amateurisme c'est uniquement celui qui vous parle, ce n'est pas l'ensemble de la Municipalité et encore moins vos représentants au sein de la Municipalité - Je referme cette parenthèse.

La volonté a été, pour la Municipalité, d'être attentive aux charges financières directes de la commune et c'est dans ce concept-là qu'est, mais pas seulement ces dernières semaines, venue l'idée. C'est d'ailleurs le débat que nous avons eu au Conseil communal précédemment, mais les milieux directement concernés de l'économie montreuusienne, liés au tourisme, ne vont pas participer aux travaux de rénovation du 2m2c.

Souvenez-vous que plusieurs d'entre vous sont venus avec les résultats des personnes morales au niveau de l'imposition de ces dernières de la commune de Montreux. Ces résultats démontrent très clairement, il est vrai, que les milieux hôteliers, dans la situation qui est la leur, réinvestissent et ne participent pas directement au niveau de l'impôt.

Nous avons entendu cela et qu'avons-nous décidé? De rechercher une solution

en partenariat, je me permets encore de le souligner, avec les milieux hôteliers et cela a été l'idée de la taxe de séjour communale. Quand nous sommes venus avec cette idée, nous avons été traités, en tout cas par certains dans cette salle et ailleurs que dans cette salle, de doux rêveurs, que cela ne passerait jamais, que ce serait refusé, que nous n'y arriverions pas.

Résultats des courses, ce règlement, il est maintenant validé par le Conseil d'Etat, il n'a pas fait l'objet de référendum, ni d'un recours à la Cour Constitutionnelle. Il s'agit encore maintenant de définir la date de son entrée en vigueur. Cet élément-là, Mesdames et Messieurs, c'est une forme de garantie.

Preuve en est d'ailleurs que l'Autorité de surveillance des fondations le reconnaît, preuve en est que des milieux bancaires sont prêts à discuter avec nous pour la recherche de cette solution. Il reste, il est vrai M. Gay et d'autres l'ont dit, la question d'un éventuel cautionnement de la part de la Commune de Montreux. À tout le moins pour améliorer le taux d'intérêts, mais ce n'est pas encore, pour l'instant, une condition sinequanone, en tout cas dans les premières discussions avec les milieux bancaires.

Il s'agit aussi, toujours dans cette réflexion de la responsabilisation du partenariat, de considérer que la société d'exploitation, qui, il est vrai aujourd'hui, appartient uniquement à la commune. Je vous rappelle que la Municipalité a d'ores et déjà annoncé clairement que nous étions totalement accessibles à l'idée d'ouvrir le capital de cette Société anonyme, en particulier à des milieux économiques qui pourraient ainsi participer à cet axe trois du développement et s'y intéresser. Là aussi, nous avons quelques discussions, malheureusement sans réponse que je puisse vous donner actuellement ce soir. Des gens s'y intéressent, qui nous téléphonent «nous avons appris que vous alliez faire des rénovations est-ce que nous pouvons nous y intéresser, comment et sous quelle forme?» et ce débat -là, il est ouvert.

Il s'agit ici de la question de la responsabilisation des trois axes. Nous aurions pu nous dire que tout ce qui est crédit d'étude, c'est que la commune, et venir au prochain Conseil communal ou à un prochain Conseil communal avec un préavis sur les 6 millions de crédit d'étude, évidemment avec, à l'intérieur, un chapitre business plan du centre des congrès etc...

Il s'avère, que dans cette notion de responsabilisation, avec ces partenaires, il est avéré que la partie d'étude qui concernait l'axe dans lequel ils s'engageaient, mise à niveau, respectivement développement, devait, dès le crédit d'étude, être de leur responsabilité. Voilà ce qui a conduit à prendre cette décision et cette forme -là.

Institut & Boutique Beauty Full



Massage relaxant
aux huiles essentielles



Beauté des mains et des pieds
Pose de vernis semi-permanent
Manucure classique ou gel UV



Soin à la feuille
d'or 24 carats
Soin hydratant,
purifiant,
anti-âge



Épilation Corps
à la cire chaude
ou tiède

HORAIRE D'OUVERTURE: JEUDI ET VENDREDI DE 10 H 00 À 18 H 00
SAMEDI DE 10 H 00 À 16 H 00
TOUS LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ VOUS.

AVENUE NESTLÉ 15, 1820 MONTREUX – TÉL. 078 402 63 15



Maintenant, encore une fois, comme je crois que nous l'avons régulièrement prouvé, nous sommes à l'écoute du Conseil. Ce sujet mérite amplement un travail de partenaires, si vous me permettez cette expression-là, parce que c'est un sujet qui est à porter par l'ensemble de la collectivité montréalaise. Nous réétudierons cette question suite à votre rappel de ce soir; il nous semblait qu'il y avait une clarté par rapport au principe des trois axes et des trois partenaires, visiblement vous n'y croyez pas, en tout cas à voir certains hochements de tête.

Je continue à prétendre qu'il y a un engagement au niveau des nuitées, au niveau des autres partenaires et au niveau du canton de Vaud, qui confirme qu'il peut soutenir ce projet au travers de la CCM SA et non en passant par la commune. Maintenant, évidemment que nous n'allons pas nous asseoir sur cette remarque-là, nous allons en rediscuter en Municipalité si elle considère que nous devons revenir avec le crédit d'étude de 6 millions par voie de préavis. Ce sera certainement cette voie-là qui sera suivie ou au contraire nous considérerons que, justement, il est important de responsabiliser les partenaires sur chacun des trois axes, dès la partie étude et pas simplement ensuite dans une partie de prise en charge de la masse financière d'un investissement.»

M. Emmanuel Gétaz

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, J'ai deux commentaires à faire.

Le premier c'est en aucun cas de dire, je ne sais pas qui a pensé cela, mais ce n'est pas moi, que nous sommes en train de dévoyer la démocratie. Simplement en ce qui concerne le contournement de cet amendement qui avait été accepté et qui avait créé ce consensus, il se trouve effectivement que les choses ne sont pas bétonnées de tous les côtés. Il y avait une règle qui avait été votée par ce Conseil et qui consistait, de manière très claire et bien plus que juste implicite, à attendre de la part de la Municipalité que la prochaine étape soit soumise au contrôle formel du Conseil et à une décision de celui-ci. Ici nous ne dévoyons pas la démocratie, simplement nous trouvons un autre chemin qui est aussi dans une certaine mesure respectable. Il y a une forme de créativité dans le montage financier actuel qui est intéressant, il n'y a rien à dire là-dessus, mais toujours est-il qu'il ne respecte pas l'amendement de l'époque.

Le deuxième élément que j'aimerais évoquer, c'est que responsabiliser la FET, cela ne veut pratiquement rien dire. Responsabiliser le CCM SA oui, c'est une société anonyme, quand bien même elle est complètement détenue aujourd'hui par la commune. Elle a cette possibilité d'ouvrir son capital, elle a introduit enfin, parce qu'il faut rappeler que pendant longtemps seuls des Municipaux y siégeaient, d'autres per-

sonnes, qui sont compétentes dans certains domaines, notamment l'ancien directeur de Montreux tourisme, qui a ensuite été sous-directeur de Suisse tourisme. Je veux dire que ce sont des gens qui ont de grandes compétences et qui ont une vision. De ce point de vue-là CCM SA est un outil que nous pouvons, admettons-le, responsabiliser et faire entrer dans un jeu de vision commerciale.

Hélas, c'est cette société-là qui est la plus implantée dans le marché, qui est incapable depuis 1 an et demi de nous fournir un business plan, c'est quand même un peu ironique. Par contre, en ce qui concerne la FET, c'est un outil, un organe «para-communal», il y a un historique à cette FET. Elle a été créée dans l'idée de protéger les actions du casino, pendant longtemps ces actions étaient inaliénables etc...

Aujourd'hui soyons clairs, la FET sera une caisse enregistreuse de la nouvelle taxe hôtelière et pourra, avec cet argent, payer des factures ou rembourser des emprunts. Elle n'a, en elle-même, aucune activité très particulière avec le centre de congrès qui expliquerait que nous devrions la responsabiliser. C'est un Conseil de fondation présidé par un de nos municipaux et cette nouvelle activité de la FET aura essentiellement pour objet de vérifier que l'argent rentre et qu'ensuite nous pouvons payer les emprunts. C'étaient mes deux remarques sur l'intervention de M. le Syndic.»

M. Daniel Manzini

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais revenir sur un des propos de M. le Syndic, vous dites que nous n'y croyons pas mais ce n'est pas vrai.

Simplement à ce sujet, c'est à la 14 ou 15ème heure que vous nous avez annoncé que nous pouvions solliciter les hôteliers au travers d'une taxe touristique, c'est à ce moment-là que nous avons été convaincus et que nous avons dit oui pour engager les 3 millions.

Autrement, nous n'avions pas les moyens, simplement pas les moyens. Nous avons un plafond, il a été voté précédemment à 180 millions, vous vous en souvenez, nous en avions discuté dans ce Conseil si la commune seule devait investir les 87 millions, nous n'avions pas les moyens. Oui nous vous avons accompagné, cela ne veut pas dire que nous n'y croyons pas. Nous y croyons et merci aux hôteliers d'avoir accepté ce tiers, il est important, et je pense que cela permettra de faire avancer le projet. La deuxième chose, nous ne sommes pas opposés, j'en ai marre d'entendre dire que certains conseillers, tels que M. Manzini, M. Gétaz, Mme Gote, ne sont pas d'accord, non, nous sommes critiques.

Rappelez-vous la grande salle à 6'000 places. Cette grande salle nous a été pré-

sentée comme étant un élément en plus du Stravinsky, qui améliorera la rentabilité du centre des congrès. M. Gétaz a demandé si les partenaires étaient vraiment enthousiastes pour cela. Nous avons eu M. Jaton, Directeur du festival de Jazz, M. Smets de la saison culturelle, M. Gailloud du MAG, qui nous ont répondu qu'ils ne savaient pas trop quoi faire avec cela.

Si nous n'avions pas été critiques que ce serait-il passé? Nous aurions dû, pour chaque concert, verser 50'000.- francs au 2m2c, en tenant compte de la subvention, de la location et du bordereau. Cela fait 50'000.- francs par soirée. Sur une année, à raison de 30 soirées, c'est 1,5 million supplémentaire que nous aurions dû financer par le biais du budget. En clair, nous n'étions pas opposés à cette salle supplémentaire. Nous étions simplement critiques par rapport à son coût d'exploitation.

Le préavis nous présentait cette nouvelle salle comme une opportunité de rentabilité. Force est de constater qu'il n'en était rien. Un business plan aurait démontré l'inutilité de cette salle pour les partenaires culturels ainsi qu'une charge supplémentaire pour notre commune.

Je n'aime pas ce «on n'y croit pas». Nous avons fait assez de séances ensemble, nous y croyons, simplement nous avons le droit de porter un regard critique, surtout quand il y a autant de questions qui n'offrent pas de réponses. De même avec la structure provisoire: est-ce qu'elle sera sur la piscine du casino ou pas, nous ne le savons pas. Peut-être que nous aurions dû le définir, maintenant nous n'avons pas de structure provisoire. Il y a une année que ces mêmes questions ont été posées, c'est simplement cela qui est peut-être un peu irritant. Je vous remercie de votre attention.»

M. Joe Joseph Filippone

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

In-fine, suite à tous ces échanges et certainement dans plusieurs mois ou dans plusieurs années, au rythme où nous sommes partis, il faudra tout de même environ 56 millions pour la mise en sécurité et la mise à niveau du 2m2c.

Ces dépenses sont clairement incontournables. Dans la foulée se rajoutent 28 millions pour le développement, respectivement surtout pour la mise en valeur du potentiel supplémentaire que peut offrir le bâtiment du 2m2c.

Quel que soit le modèle de financement qui sera finalement adopté, c'est bien le concept et le programme du bâtiment, une fois rénové et amélioré, qui permettra, avec l'appui d'un business plan répondant aux besoins du marché, de financer et d'amortir ces investissements. Il faut ici relever que le projet du lauréat, intitulé «Chacun ses

entrées» est tout à fait impressionnant et il devrait manifestement offrir des fondations solides pour un business plan innovant et en adéquation avec les opportunités du marché. La modularité du concept permettant l'accueil de manifestations de tailles différentes et de genres différents, la création d'espaces de restaurants, les différentes terrasses, la cuisine de production, l'agrandissement des espaces offices, traiteurs, pour ne citer que quelques points, offre des perspectives intéressantes, pour une optimisation de la location des surfaces.

Le groupe PLR vous invite à soutenir ce rapport, il contient un amendement discuté en commission avec un vœu qui rejoint toutes les questions posées. Il s'agit de donner ici tout de même un signe positif à notre Municipalité pour renforcer l'engagement en cours, pour que les congrès, les événements, les expositions, les séminaires et les associations trouvent chacun leurs entrées au 2m2c. Merci pour votre attention.»

Mme Irina Gote

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

La commission a souhaité déposer un amendement, alors je ne sais pas si formellement dans un rapport, nous pouvons déposer un amendement ou pas. C'est la démarche qui nous a semblée pertinente puisque nous nous sommes dit qu'un amendement, modifie les conclusions du rapport, nous avons rajouté un point deux aux conclusions et cela donne peut être plus de poids à ce vœu.

Il est vrai que c'était aussi minuit moins 5 et que c'est la solution qui nous a paru la meilleure. Après formellement, je ne suis pas certaine que ce ne soit pas le vœu qui l'emporte. Je vous lis l'amendement et le souhait de la commission:

La commission émet le vœu suivant: demander à la Municipalité de répondre aux questions discutées dans le cadre de la discussion finale (point 6 du rapport) avant les prochains engagements financiers.

Au vote, l'amendement est accepté par 8 oui et 2 non.»

Mme la Présidente

«Je vous remercie Madame Gote, sachez qu'un vœu n'a, au niveau juridique comme l'a dit M. Luder, pas d'effet contraignant pour l'autorité qui en est destinataire. Par contre, de le faire voter c'est prendre acte de ce que vous désirez, mais la conclusion sera celle du rapport «de prendre acte du présent rapport.»

M. Alexandre Staeger

«Madame la Présidente, Chers Collègues,

Vous l'aurez compris j'entendais m'exprimer sur le vœu, plus que sur le préavis en général.

Je suis circonspect par rapport à ce vœu, dans la mesure où nous avons entendu tout à l'heure M. Manzini, qui nous expliquait qu'un amendement, lui contraignant, avait été voté par le Conseil et M. Wehrli qui nous répondait à peu de chose près, ne pas s'être senti lié par cet amendement ou en tout cas ne pas avoir jugé utile de le respecter à la lettre. Je me demande quel impact aura un simple vœu, qui n'a aucune valeur juridique, alors que l'amendement lui théoriquement en avait une?»

M. Laurent Wehrli, Syndic

«Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, Mesdames et Messieurs Chers collègues,

Je l'ai dit très clairement, l'amendement était absolument contraignant si nous devions revenir avec un préavis sur les 6 millions complémentaires de crédit d'étude.

La position prise par la Municipalité jusqu'à aujourd'hui a été de considérer que les deux fois 3 millions supplémentaires de crédit d'étude devaient relever des instances qui en auraient la responsabilité ensuite au niveau de son financement d'investissement. C'est dans ce sens-là que la décision a été prise sous cette forme-là de ne pas à ce stade revenir avec cet élément là mais ce n'est pas pour autant que nous l'oublions, ce n'est pas pour autant que nous ne sommes pas attentifs à toute la liste des qu'estions qu'il y a dans ce chapitre 6, point 6 du rapport de majorité, y compris les questions écrites un peu différemment, mais qui se rejoignent dans le rapport de minorité et je ne peux que redire ici ce que nous avons dit en séance de commission: le rapport suivant sera peut-être encore un rapport d'étape ou le rapport préavis avec la proposition d'engagement financier lié à la commune, selon le concept qui est défini aujourd'hui. Évidemment que nous ne déposerons pas ce document s'il n'y a pas les réponses à chacun de ces éléments, que cela s'appelle un vœu ou un amendement de la commission. Nous nous sommes engagés en commission et nous renouvelons notre engagement ce soir, parce que nous aussi voulons avoir des réponses à ces différentes questions, ce qui prend, il est vrai, un certain temps.

Aujourd'hui, par exemple, nous n'avons toujours pas les réponses du service du développement territorial pour savoir quelle structure nous pourrions monter sur la piscine du casino et nous ne pouvons pas encore vous répondre parce que nous-mêmes n'avons pas encore les réponses au niveau du Canton, au niveau de la procédure, respectivement de la dimension du processus par rapport à une telle structure. Nous sommes régulièrement sur le dossier, nous avons régulièrement des échanges avec le Canton, mais pour l'instant nous

n'avons pas encore de position définitive et il nous paraît difficile de venir vous dire quelque chose qui pourrait ne pas être assuré, si nous n'avons pas la réponse définitive du Canton.

Une fois encore, nous sommes tout à fait au clair, nous voulons apporter ces réponses et nous les apporterons dans l'étape suivante qui sera déposée devant votre Conseil.»

Mme la Présidente

«Merci Monsieur le Syndic. Pour que tout soit clair et savoir si le vœu formulé par la commission est repris ou non par le Conseil communal, je vais quand même vous le faire voter. Même s'il n'est pas contraignant. Le vote est ouvert.»

Le vœu de la commission est accepté à la majorité par:

67 OUI 15 NON 4 Abstentions

Mme la Présidente

«Ce vœu est accepté, je vais à présent vous faire voter la conclusion «de prendre acte du présent rapport». Ceux qui l'acceptent votent OUI, ceux qui le refusent NON et les autres s'abstiennent.

Je prie la Présidente rapporteur de lire les conclusions.

Mme Irina Gote

En conclusion, c'est par 5 oui, 3 non et 2 abstentions que la commission vous recommande, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Vu le rapport No 02/2018 de la Municipalité du 26 janvier 2018 au Conseil communal relatif aux résultats des études d'avant-projet de sécurisation et de développement du Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) et à la suite à donner à ce dossier

Vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. De prendre acte du présent rapport

et je m'arrête là puisque l'amendement et transformé en vœu. Je vous remercie.»

Mme la Présidente

Merci Madame la Présidente,

Je vais ouvrir le vote, le vote est ouvert. Sur la conclusion du présent rapport. Ceux qui le refusent votent NON, ceux qui l'acceptent votent OUI.

Ce présent rapport et accepté à 41 OUI, 28 NON et 12 abstentions je vous remercie.»

Mme la Présidente

«Afin d'éviter tout problème est-ce que vous désirez que je relance le vote?»

«Oui» *de certains membres de la salle.*
«Pourquoi?» *de la salle.*

Mme la Présidente

«Parce qu'apparemment des gens n'ont pas pu voter et ils sont suffisamment nombreux pour se demander pour quelle raison n'ont-ils pas voté. Nous allons voter sur la conclusion de prendre acte du présent rapport.»

Un conseiller

«Il faut qu'il y'ait un problème technique Madame la Présidente, sinon il n'y a pas de raison de revoter.»

M. Olivier Raduljica

«J'ai juste une question pour Madame la Présidente, comment allez-vous faire par rapport au rapport de minorité? À quel moment allez-vous le faire voter ou pas, j'aimerais juste des éclaircissements sur la procédure que vous allez nous faire suivre.»

Mme la Présidente

«Ceux qui prennent acte du rapport, cela concerne le rapport de majorité donc ils disent OUI. Ceux qui refusent, cela veut dire qu'ils ne suivent pas ce rapport de majorité, et qu'ils acceptent le rapport de minorité. Ou en tout cas qu'ils refusent simplement le rapport.»

M. Alexandre Staeger

«Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Pour préciser, par rapport à ce qui vient d'être dit, nous votons sur les conclusions. La conclusion nous fait voter sur le rapport de la Municipalité mais nous ne votons pas sur le rapport de la commission ou le rapport de minorité.

Par rapport au fait de revoter, je crois que nous le voyons bien, le tableau est encore affiché. Nous voyons que plein de gens ont encore des cases blanches alors que leurs noms sont marqués, leur carte a été introduite. Il me semble assez pertinent de revoter.

Donc je vous soutiens dans votre démarche, Madame la Présidente.»

Mme la Présidente

«Bien, par manque de clarté j'ai ouvert une nouvelle discussion.»

M. Michel Zulauf

«Madame la Présidente, n'est-il pas d'usage que le Conseil se prononce en premier lieu sur le rapport de minorité, qui contient lui-même une conclusion sur laquelle nous devons nous prononcer?»

Mme la Présidente

«Non Monsieur Zulauf, nous votons sur les conclusions du rapport.»

M. Michel Zulauf

«De majorité?»

Mme la Présidente

«Du rapport de la Municipalité. Nous ne votons pas sur le rapport de la commission nous prenons acte ou non du rapport de la Municipalité.»

M. Christian Bécherraz

«Mme la Présidente, Nous avons toujours voté sur un rapport de minorité, dans cette salle. Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons faire le contraire. Nous devons accepter ou refuser ce rapport de minorité, cela s'est toujours fait, nous n'allons pas tout changer ce soir. Merci.»

Mme la Présidente

«M. Bécherraz, s'agissant d'un rapport de la Municipalité il y a lieu pour le Conseil communal, qui en est le destinataire, d'en prendre acte ou de ne pas en prendre acte. Point à la ligne et je m'en tiendrai à cela.»

La salle

«Vous avez le soutien de 3 anciens présidents Madame la Présidente. »

M. Pierre-Yves Nussbaum

«Madame la Présidente, comme employé du 2m2c je précise que je me récuserai pour ce vote, merci.»

Mme la Présidente

«Comme je n'ai pas été claire et je sais que certains réagissent fortement, et pour toute transparence par rapport à ce vote... M. Imhof vous avez la parole.»

M. Alain Imhof

«Madame la Présidente en ma qualité d'administrateur de la société centre de congrès de Montreux SA, je ne participerai pas non plus à ce vote.»

M. Florian Despond

«Je m'excuse mais je crois qu'il faut se réveiller dans ce Conseil, le vote a passé, les personnes qui se refusent ce sont les cases blanches visibles sur l'écran, ils se sont déjà recusés. Le vote est terminé.»

M. Olivier Raduljica

«Je vous encourage, Madame la Présidente, à poursuivre dans votre élan et maintenant que vous avez clarifié la situation à repasser au vote.»

Mme la Présidente

«Ecoutez, pour ma part et pour plus de clarté je décide de faire revoter le Conseil. Le vote se porte sur la conclusion de prendre acte du présent rapport. Ceux qui en prennent acte vote OUI, ceux qui le refusent vote NON, le vote est ouvert.»

Le présent rapport est accepté par 41 OUI 38 NON 9 Abstentions

Suite au prochain numéro.

**Extraits du procès-verbal de la séance du 25 avril 2018.
La version complète du procès-verbal peut être obtenue au greffe municipal.**

GENDRE & EMONET
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

RUE INDUSTRIELLE 26 CASE POSTALE 1217 1820 MONTREUX
TÉLÉPHONE 021 977 30 30 FAX 021 977 30 37
www.gendre-emonet.ch

école Musique
MONTREUX

Initiation musicale dès 4 ans
Tél. 078 673 35 99
www.ecole-musique-montreux.ch

À vos côtés
pour protéger
notre avenir



Parce que notre monde évolue et avec lui nos énergies, ENERGIAPRO s'investit dans le gaz naturel et les énergies renouvelables pour assurer notre avenir énergétique.

energiapro.ch

une société du groupe HOLDIGAZ.



ébénisterie

agencement

menuiserie

cuisine



Nos Ateliers

Wider SA Montreux
Chemin du Pierrier 1
1815 Clarens
Tél. +41 (0) 21 989 22 66
montreux@wider-sa.ch

Wider SA Genève
Route des Moulières 10 bis
1242 Satigny
Tél. +41 (0) 22 949 09 09
geneve@wider-sa.ch

Wider SA Morges
Riond-Bosson 13
1110 Morges
Tél. +41 (0) 21 804 99 66
morges@wider-sa.ch

Notre Showroom

Espace Wider SA
Route Sous-Riette 13
1023 Crissier
Tél. +41 (0) 21 637 01 01
crissier@espacewider.ch

www.wider-sa.ch

MOSCA VINS

*A le plaisir de
vous faire plaisir!*

MOSCA  VINS

BON

10.-

de réduction pour tout achat
dès 80.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

MOSCA  VINS

BON

20.-

de réduction pour tout achat
dès 150.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

MOSCA  VINS

BON

50.-

de réduction pour tout achat
dès 300.- sur tout l'assortiment,
excepté les actions.

Valable uniquement à :

Avenue du Casino 29
1820 Montreux
021 963 63 68

Valable jusqu'au 30 septembre 2018

Valable jusqu'au 30 septembre 2018

Valable jusqu'au 30 septembre 2018